

Le 30 août 2004

Le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada est heureux de présenter le rapport du 3^e Forum national Branchons les Autochtones du Canada, « Un plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones ». Le Forum national 2004 Branchons les Autochtones du Canada a eu lieu du 24 au 26 mars à l'hôtel Marriott à Ottawa et il a été planifié, coordonné et organisé par le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada (GTPAC).

Le GTPAC réunit plusieurs ministères fédéraux et organisations autochtones nationales qui collaborent dans le but de faire connaître les avantages que la connectivité basée sur Internet et la technologie à large bande pourrait offrir aux collectivités autochtones.

Si les Forums antérieurs portaient sur les perspectives et les défis, le Forum de cette année était consacré à la recherche et à la présentation de premières solutions. Les délibérations des participants ont été consignées dans un rapport intitulé « Un plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones ». Même s'il ne s'agit pas d'une stratégie proprement dite, nous espérons que ce document facilitera les efforts tripartites qui se multiplient actuellement dans le domaine de la connectivité régionale des Autochtones partout au Canada.

Les lecteurs constateront en outre qu'il devient de plus en plus nécessaire de promouvoir les partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces et territoires, les collectivités autochtones et le secteur privé pour encourager l'élaboration et la diffusion de contenu autochtone en ligne et pour trouver des moyens de combler le fossé numérique qui isole les collectivités autochtones. Le rapport, ainsi que l'ensemble des archives vidéo des ateliers, est également diffusé sur le site du Portail des Autochtones au Canada, à l'adresse www.autochtonesauCanada.gc.ca

Le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada veut profiter de cette occasion pour remercier les 156 représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'organismes intercompétences, du secteur privé, des milieux internationaux et des collectivités et organisations autochtones qui ont participé au Forum national 2004 Branchons les Autochtones du Canada et qui ont contribué à son succès.


Merci






Affaires étrangères Canada


Assemblée des
Premières nations



Industrie Canada



Congrès des
Peuples Autochtones

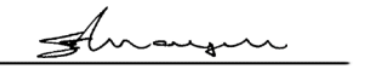

Patrimoine canadien


Ralliement national
des Métis



Bureau du Conseil privé



Association des femmes
autochtones du Canada


Ressources humaines et
Développement des
compétences Canada


Conseil pour l'avancement
des agents de
développement autochtones


Inuit Tapiriit Kanatami


Santé Canada


Ressources naturelles
Canada


Agence canadienne
de développement
international


Affaires indiennes
et du Nord Canada

Assemblée des
Premières nations



Assembly of
First Nations

Inuit Tapiriit
Kanatami



Inuit Tapiriit
Kanatami

Ralliement national
des Métis



Métis National
Council

Congrès des
Peuples autochtones



Congress of
Aboriginal Peoples

Association des femmes
autochtones du Canada



Native Women's
Association of Canada

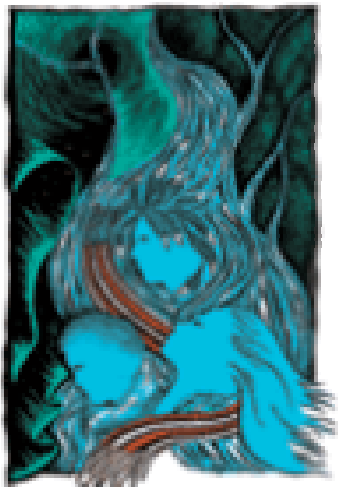
Conseil pour l'avancement des agents
de développement autochtones



Council for the Advancement of
Native Development Officers

3^e Forum national annuel Branchons les Autochtones du Canada

« Un plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones »



Du 24 au 26 mars 2004
Ottawa (Ontario) CANADA
RAPPORT FINAL

Table des matières

Sommaire.....	2
Séance inaugurale	14
Thème 1. Culture et langue	18
Thème 2. Développement économique en ligne	22
Thème 3. Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens.....	24
Thème 4. Apprentissage en ligne	29
Thème 5. Santé en ligne	33
Thème 6. Connectivité des Autochtones en milieu urbain	38
Thème 7. Secteur privé	40
Thème 8. Coopération internationale.....	44
Appendice A. Options proposées.....	52
Appendice B. Programme de travail	57
Appendice C. Mise en contexte des thèmes	60
Appendice D. Participants inscrits.....	70
Appendice E. Membres du PAC	74
Appendice F. Acronymes.....	75

Sommaire

Introduction

Pour la troisième année consécutive, le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada (PAC) a coordonné et organisé un forum afin d'explorer les défis et les possibilités liées à la connectivité des collectivités autochtones. Le forum de cette année s'intitulait 3^e Forum national annuel Branchons les Autochtones du Canada.

Suite à ces discussions internationales, interministérielles, interprovinciales/territoriales et avec les organisations nationales et les collectivités autochtones, nous avons produit un rapport que nous avons intitulé « **Un plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones** ». Ce document résume les principaux défis qui se présentent au gouvernement du Canada, ainsi qu'aux organisations provinciales, territoriales et autochtones et aux collectivités autochtones, en matière de connectivité; on y précise aussi les secteurs où tous les intervenants devront collaborer. Cette approche collective s'impose pour que nous puissions combler le fossé numérique et offrir aux Autochtones des services électroniques dans les secteurs socioéconomiques.

Cet effort et les avis entendus pendant le forum représentent la première étape d'un processus visant à élaborer les mécanismes et les partenariats nécessaires. Il faut approfondir les discussions sur les conclusions, les suggestions et les priorités dégagées au niveau national et tenir d'autres consultations à ce sujet dans les réseaux d'intervenants régionaux et communautaires s'intéressant à la connectivité des Autochtones. Il s'agira pour tous ces intervenants d'élaborer un cadre national qui appuie, complète et comble divers besoins régionaux en matière de connectivité des Autochtones.

Contexte

Le groupe de travail du PAC est une structure autochtone horizontale, interministérielle et nationale, qui appuie le perfectionnement continu du Portail des Autochtones au Canada et favorise l'accessibilité et l'utilisation d'Internet et d'autres services de télécommunications connexes pour les collectivités autochtones (voir la liste des organisations membres à l'Appendice F). Au cours des trois dernières années, le groupe de travail du PAC a collaboré avec un grand nombre d'intervenants des gouvernements fédéral et provinciaux, d'organisations et de collectivités autochtones, du secteur privé et de l'étranger pour cerner les occasions de développement social et économique que pourraient offrir l'autoroute de l'information et les technologies connexes de l'information et de la communication (TIC).

Au cours de la même période, le groupe de travail du PAC a commandité deux forums nationaux pour encourager la compréhension des nombreux avantages sociaux et économiques que la société de l'information présente aux Autochtones, établir des partenariats nationaux et régionaux entre les intervenants, et déterminer les principales difficultés auxquelles les collectivités et les décideurs font face.

Pour donner suite à ces efforts, le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada (PAC) a établi un partenariat avec le secrétariat du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), à Genève, et le secrétariat du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (FPNUQA), à New York, pour promouvoir un Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information (FMPASI) dans le contexte du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est déroulé à Genève du 8 au 11 décembre 2003. Ces deux manifestations combinées ont donné la Déclaration et le plan d'action du SMSI ainsi que la déclaration et le plan d'action du FMPASI (voir le site <http://www.aboriginalcanada.gc.ca/international.html>).

À la suite des deux derniers forums nationaux Branchons les Autochtones du Canada (BAC), le groupe de travail du PAC a distribué deux rapports décrivant un nombre considérable d'initiatives fédérales, provinciales et territoriales en matière de connectivité ainsi que certaines des « pratiques prometteuses », des possibilités et des difficultés en ce qui a trait à la connectivité des Autochtones et des organisations.

Les leçons apprises ces dernières années ont montré que le fossé numérique ne s'expliquait pas seulement par l'absence d'un accès équitable aux services de télécommunications de pointe, mais aussi par le fait que les collectivités autochtones n'ont pas les capacités nécessaires pour atteindre les objectifs suivants : développer la capacité économique de soutenir l'exploitation de ces technologies des télécommunications; acquérir la capacité de mieux comprendre les questions relatives à la gestion de l'information et de la technologie et d'appuyer localement les réseaux et les ordinateurs; développer les compétences informatiques appropriées au sein des collectivités.

Cet ensemble de discussions et d'exposés nationaux et internationaux a fait ressortir de manière constante les principaux défis de la connectivité autochtone dans les domaines suivants :

- Sensibilisation des collectivités autochtones et capacité de planification en matière de TIC
- Infrastructure des télécommunications et accès public
- Viabilité des réseaux de TIC
- Compétences en matière de TIC/développement des compétences informatiques

Une fois que les intervenants en ont eu terminé avec ces principaux obstacles, ils ont défini des secteurs clés et des applications intéressantes dans les domaines de la santé, de la culture, de l'apprentissage, du développement économique, du gouvernement en direct et de l'engagement des citoyens, de la collaboration internationale et de la connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain.

Objectifs du forum

Le 3^e Forum national annuel Branchons les Autochtones du Canada avait pour objectif de poursuivre le travail réalisé par les deux précédents forums nationaux Branchons les Autochtones du Canada » et par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) – le « Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information » (FMPASI) – récemment organisé à Genève par l'ONU. Cette année, les membres du Portail des Autochtones au Canada ont réuni les intervenants canadiens en matière de connectivité des Autochtones pour commencer à définir un *Plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones* (le *Plan*).

Ce *plan* facilitera l'évaluation des questions prioritaires à résoudre et propose un certain nombre d'approches de rechange pour surmonter les obstacles. Même s'il ne s'agit pas d'une stratégie, le plan doit guider les gouvernements, le secteur privé, les groupes autochtones nationaux et régionaux et les planificateurs communautaires pour construire, intégrer et utiliser des applications en direct. De même, l'approche utilisée et les suggestions mises de l'avant pourraient être une contribution aux efforts du Canada en vue d'organiser le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui se tiendra en Tunisie en 2005.

Compte rendu du Forum BAC

Les neuf groupes d'experts avaient pour mission de commencer à dresser l'ordre de priorité des occasions et des défis et de proposer un certain nombre de solutions indiquant le rôle et la contribution des gouvernements, des organisations et collectivités autochtones, des intervenants du secteur privé et d'autres intervenants institutionnels.

Compte tenu de l'étendue de la technologie, ses coûts et la vitesse à laquelle elle évolue, il est important que tous les intervenants travaillent de concert à réduire le double emploi, à optimiser les investissements

humains et financiers, à faire connaître et à développer les capacités et les compétences des collectivités autochtones en matière de TIC. Pour le faire efficacement, il faut mieux comprendre les points forts et les contributions possibles de chaque groupe d'intervenants et veiller à ce que ces aspects soient bien intégrés et communiqués aux collectivités autochtones et à leurs membres.

Pour atteindre ces objectifs, il importait d'élaborer un ordre du jour pour le forum et un plan de travail qui permettraient au plus grand nombre possible d'intervenants en matière de connectivité des Autochtones de discuter et d'orienter la mise au point du *Plan*. Par conséquent, la formule de cette année comprenait un certain nombre de discussions parallèles auxquelles ont participé plusieurs intervenants. Ces discussions ont accordé moins d'attention aux « pratiques exemplaires » pour se concentrer sur les aspects suivants :

- Avis concernant les principales priorités
- Diverses options pouvant être proposées
- Contributions possibles des gouvernements, des organisations autochtones nationales, du secteur privé et des collectivités autochtones

Cette année, nous avons aussi invité des entreprises du secteur privé qui avaient déjà œuvré au sein des collectivités autochtones à venir présenter leurs points de vue et leurs expériences. Le secteur privé souhaite de plus en plus sensibiliser les collectivités autochtones aux TIC et les aider à développer les capacités techniques et économiques connexes nécessaires pour faire partie de la société de l'information et à effectuer des investissements sains en matière de TIC. Grâce à l'expérience collective, les représentants du secteur privé ont apporté un point de vue nouveau et important pour tous les intervenants.

Avant le forum, un document d'information a été distribué aux membres des groupes de discussion (voir l'Appendice D, Mise en contexte des thèmes). Ce document reposait sur des discussions tenues au cours des deux derniers Forums nationaux et du Sommet mondial sur la société de l'information et décrivait les principaux défis et applications d'intérêt en matière de connectivité des Autochtones.

Pour lui donner plus de portée au forum, il a été diffusé en direct sur le Web, en anglais et en français, pendant les trois jours. Un compte rendu numérique archivé contenant l'ensemble des délibérations est maintenant disponible sur le site Web du forum.

Résultats du forum

Les principales constatations et suggestions issues du forum ont été recueillies auprès de chacun des groupes de discussion lors d'une rencontre la veille de la séance de clôture. Un certain nombre de rapporteurs et de coprésidents des groupes ont clôturé le forum en résumant les « options possibles » que devrait refléter le Plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones.

Dans l'ensemble, et les participants l'ont souvent répété, il importe de tenir des discussions communautaires efficaces et respectueuses, pour qu'à l'avenir, les politiques, les programmes ou les services soient axés sur la collectivité. Ce principe est considéré comme essentiel à la réussite de *chaque* aspect de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la viabilité des TIC.

Les participants ont aussi insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre gouvernements. Plus précisément, ils souhaitent l'établissement de partenariats horizontaux concernant l'infrastructure, la viabilité (coûts de bande large et entretien du réseau), la capacité communautaire de planifier et de gérer les systèmes d'information et la technologie, la mise en place de compétences informatiques dans les collectivités.

Les solutions faisaient appel à un modèle plus souple, favorisant l'intensification des partenariats entre ministères fédéraux, les initiatives de réseau provincial et territorial et les occasions de développement

communautaire. Une telle approche faciliterait la définition et l'atteinte de buts ou de résultats sociaux et économiques au sein des collectivités. De plus, les discussions ont renforcé l'idée que le gouvernement pourrait être le facilitateur initial, mais que l'initiative et la créativité nécessaires à l'élaboration d'un modèle viable pourraient venir des collectivités autochtones.

Il a été clairement expliqué que le *Plan* devait être élaboré de façon coopérative plutôt que par une approche descendante, et qu'il devait aussi guider le dialogue interministériel, régional et communautaire et les délibérations entre tous les intervenants. Le défi, pour tous les intervenants, sera de répondre à la demande croissante d'orientation et de coordination nationales tout en veillant à ce que les approches définies dans ce contexte optimisent les investissements régionaux en matière de réseautage et répondent précisément aux besoins de développement communautaire.

Pour ce qui est de la foule d'avantages que pourrait offrir la société de l'information en expansion, bon nombre des groupes de discussion et des participants à la conférence se sont entendus sur les importants avantages futurs qui pourraient être obtenus dans les domaines de la santé, de l'apprentissage, du gouvernement en direct et de l'engagement des citoyens, du développement économique, du développement urbain et de l'expression culturelle ainsi que de la collaboration internationale.

Les participants ont également semblé apprécier le fait que les nouveaux outils des TIC et les réseaux d'information puissent améliorer la répartition des fonctions d'exécution des services et programmes sociaux entre les grands centres urbains et les collectivités autochtones.

Ils étaient en outre généralement conscients de la nécessité d'exploiter sans tarder cette nouvelle technologie et du fait que les Autochtones devaient s'engager de façon plus dynamique pour développer les compétences et les capacités locales. De nombreux commentaires optimistes ont été faits au sujet de la probabilité que l'ingéniosité autochtone puisse relever ce défi dans tous les secteurs, à condition de bénéficier d'un certain soutien essentiel au départ.

Les résultats ou options qui suivent représentent le fruit des délibérations de la séance de clôture du forum. Il s'agit de quelques-unes des principales conclusions, priorités et suggestions mises de l'avant par chacun des groupes de discussion. Pour prendre connaissance de la liste détaillée des « options possibles » définies par chaque groupe, prière de consulter l'Appendice A.

Principaux enjeux en matière de connectivité des Autochtones

Parmi les enjeux prioritaires en matière de connectivité des Autochtones, il convient de mentionner les suivants : infrastructure des télécommunications et accès public; solutions viables et équitables relativement aux coûts de bande large et au soutien et à l'entretien locaux; renforcement de la capacité communautaire de gestion de l'information et de la technologie; développement de compétences informatiques communautaires.

Les membres des groupes de discussion ont défini un grand nombre d'initiatives et de programmes nationaux, provinciaux et territoriaux connexes susceptibles d'aider à relever certains de ces défis, mais il faudrait améliorer la coordination et l'harmonisation pour simplifier l'accès à la technologie, accroître l'interopérabilité et dégager les lacunes. Pour y parvenir efficacement, il faudra que les intervenants :

- resserrent la coordination et la collaboration interministérielles et intercompétences;
- dans la mesure du possible, regroupent, harmonisent et développent des mécanismes de partenariat qui faciliteront l'investissement national, régional et communautaire;
- désignent des champions de haut niveau;
- continuent de développer des applications pour l'exécution de services électroniques autochtones.

Culture et langue

Nombre des solutions proposées par ce groupe ont trait à la jeunesse – d’une part, pour préserver la culture il faut que les jeunes soient exposés à une culture historique et traditionnelle valable et, d’autre part, ils doivent se sentir validés, acceptés et libres de s’exprimer de nouvelles façons au sein de cette culture. Directement ou indirectement, leurs besoins s’inscrivent dans plusieurs catégories de solutions proposées : contacts avec les aînés, élaboration et contrôle du contenu, développement des capacités et des compétences, etc. La possibilité d’utiliser la TI pour renforcer la participation culturelle et communautaire est également importante, pour ceux qui vivent dans la collectivité comme pour ceux qui en sont éloignés. Il faut absolument tenir compte des préoccupations exprimées au sujet du partage de la culture en direct.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l’accent sur les orientations générales suivantes :

- Exploiter et consolider les partenariats existants entre collectivités, gouvernements, milieux universitaires, établissements d’archives et secteur privé.
- Promouvoir le développement de nouveaux outils d’apprentissage linguistique interactifs et faire connaître les outils existants.
- Appuyer les artistes établis et les artistes en herbe et les encourager à montrer les produits de leur créativité. Favoriser les formes contemporaines d’expression artistique autochtone.
- Créer pour le site Web des contenus interactifs, participatifs et pertinents afin d’attirer les jeunes et maintenir leur intérêt.
- Faciliter la participation active des membres de la collectivité à l’élaboration de projets dans les nouveaux médias.
- La production de ressources numériques devrait faire intervenir un volet à valeur ajoutée ainsi que la numérisation de documents d’archives existants.
- Il faut créer des mécanismes pour veiller à ce que l’utilisation de l’information culturelle diffusée sur Internet respecte les valeurs et les normes communautaires pertinentes.
- Des forums régionaux pourraient effectuer des consultations sur les notions mises de l’avant pour le *Plan* – participation de la base.
- Apprendre par l’exemple – d’autres groupes autochtones s’inspirent des projets terminés pour réaliser des projets semblables.
- Les sites Web doivent être interactifs, intéressants, stimulants et pertinents afin d’attirer les jeunes.
- Il faut créer des structures d’équipe qui permettent à tous les membres de la collectivité de participer à des projets dans les nouveaux médias – examiner toutes les idées créatrices.
- Il faut traduire les technologies existantes en format numérique (p. ex. l’audio, la vidéo, la photographie).
- Les forums régionaux doivent consulter un plus grand nombre de personnes au sujet des notions mises de l’avant pour le *Plan* – participation de la base.

Développement économique en ligne

Les collectivités autochtones veulent assumer la « propriété » des possibilités de commerce électronique, ce qui signifie à la fois s’engager dans de telles stratégies et être concrètement propriétaire des infrastructures. Elles veulent collaborer avec le gouvernement et le secteur privé pour créer des occasions de commerce et d’emploi. Les membres des partenariats devraient aussi se demander comment les TIC peuvent faciliter et appuyer une meilleure exécution des services et des programmes.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l’accent sur les orientations générales suivantes :

- Faire connaître l'importance du commerce électronique.
- Élaborer des « guides » du commerce électronique et les faire connaître à l'occasion de manifestations pertinentes.
- Encourager l'utilisation de matériel didactique en ligne pour les ADE.
- Créer et faire connaître des outils en ligne pour aider les entreprises en matière d'acquisitions, d'échanges, de tourisme, etc.
- Mettre en place un réseau de soutien virtuel pour les collectivités, les milieux d'affaires et les postes à l'étranger.
- Promouvoir le renforcement et la multiplication des liens avec le gouvernement et les facilitateurs aux niveaux régional et local afin de mieux appuyer les collectivités et les entrepreneurs.
- La multiplication des bases de données consacrées aux Autochtones crée de la confusion parmi les utilisateurs et complique l'exploitation et la recherche. Pour régler ce problème, il faudrait créer un registre unique pour toutes les bases de données consacrées aux questions autochtones.
- Les guides des TIC, les ressources et les programmes d'aide doivent être axés sur le client et appliquer une approche adaptée.
- Les collectivités trouveront la meilleure façon de travailler ensemble en créant une capacité en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Il importe que les responsables communautaires s'engagent et appuient l'acquisition de capacités.
- Pour effectuer des choix technologiques, il faut garder à l'esprit les questions liées à la capacité, à la fiabilité, à l'abordabilité et aux possibilités de croissance, pour permettre une utilisation multisectorielle.
- Il faut trouver des partenaires créatifs, compétents et fiables.
- Il faut offrir un programme permanent d'initiation et d'aide pour les nouveaux utilisateurs des TIC.
- Il faut traiter avec les femmes là où elles se trouvent et en respectant leur réalité.
- Il faut intégrer les femmes au processus d'élaboration de propositions.
- Occasion d'utiliser les outils de TIC pour élargir le marché et augmenter les possibilités d'emploi au Canada. Favoriser la facilitation des contrats avec des Autochtones tout en écartant les préjugés concernant les collectivités et la main-d'œuvre autochtones.
- Les TIC peuvent servir à favoriser l'adoption de pratiques communes, le dialogue et la mise en commun des compétences techniques.
- La Foire commerciale autochtone virtuelle (FCAV) est un excellent exemple d'outil TIC concret qui facilite pour tous les intervenants la mise en marché et l'exportation de produits et services autochtones à l'échelle mondiale. Il faut offrir un large éventail de possibilités de commerce électronique direct aux exportateurs autochtones.
- Les ressources de TIC doivent être utilisables dans de multiples marchés, tant internationaux que locaux.
- Il faudra peut-être utiliser une « technologie de cuisine »; les consommateurs veulent le produit final mais ils ne s'intéressent pas nécessairement à la façon dont ce produit leur est livré.

Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens

Le gouvernement électronique, qui comprend l'exécution de programmes gouvernementaux en direct et la participation des citoyens, améliorera plus encore la capacité des collectivités autochtones de recevoir des services et de présenter une rétroaction sur l'évolution des politiques et des programmes. Plus l'accès des TIC de pointe sera répandu et équitable dans les collectivités autochtones, plus elles permettront

d'améliorer les processus électoraux. Compte tenu des coûts de déplacement élevés, ces outils de TIC faciliteront le dialogue et l'échange d'idées entre les citoyens et les représentants élus. À cet égard, les participants ont fait remarquer que la génération antérieure des technologies comme la radio, le téléphone et la télévision avait permis une plus grande participation communautaire, le réseautage et l'habilitation. Internet ne pourra qu'accroître la participation des collectivités et des citoyens.

Il existe aussi de belles occasions de mieux intégrer l'information et les services en ligne pour créer un environnement beaucoup plus uniforme et ainsi réduire le fardeau des rapports pour un certain nombre de mécanismes de prestation de services ministériels, non gouvernementaux et communautaires. Cette évolution offre aussi aux collectivités de nouvelles occasions de définir leurs propres systèmes de développement communautaire, qu'elles exploiteront au besoin en commun avec d'autres intervenants.

On a aussi souligné la nécessité de veiller à ce que les services en ligne soient autant que possible personnalisés, interactifs et utiles. Entre autres exemples, les participants ont mentionné l'intégration de la diffusion sur le Web ou par vidéo grâce aux technologies Internet, pour personnaliser les services en ligne.

Finalement, il a été proposé que les institutions intensifient la consultation auprès des Autochtones (organisations, régions et collectivités) lorsqu'elles investissent dans d'importantes initiatives de mise au point de systèmes.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Faire valoir l'importance d'un guichet autochtone unique, faire connaître ce guichet et établir des partenariats connexes.
- Intégrer des technologies plus conviviales pour le client et plus adaptées aux besoins des collectivités éloignées (p. ex. vidéo/Internet), afin d'intégrer les mécanismes de prestation de services en un centre de services virtuel.
- Élaborer des mécanismes pour communiquer rapidement aux collectivités les annonces relatives aux programmes.
- Commencer à utiliser les nouveaux outils électroniques pour définir des approches horizontales en vue d'intégrer les services en ligne, les formulaires et les exigences en matière de rapport.
- Élaborer des outils de participation transparents pour les citoyens.
- Commencer à planifier un système de scrutin en ligne dans les collectivités éloignées (peut-être mettre sur pied des projets pilotes).
- Les organisations nationales et les collectivités autochtones devront développer leurs capacités de GI-TI.
- Personnaliser l'exécution des services autochtones en ligne (les rendre moins impersonnels, p. ex. vidéoconférence, diffusion sur le Web, interactivité).
- Continuer l'intégration et l'approche favorisant le guichet unique réduit le fardeau de production de rapports.
- Veiller à ce que le *Plan* national soit suffisamment souple pour s'adapter aux intérêts des provinces, des territoires et des collectivités.
- Développer les capacités de GI-TI.
- Offrir des modèles de portail communautaire et accroître la capacité de planification communautaire en matière de TIC (un exemple a été donné : créer un type d'institut ou d'association capable de fournir un service de protection, sur le modèle du Bureau d'éthique commerciale du Canada, pour l'achat d'équipements et de systèmes).

- Le gouvernement autochtone est le point d'entrée des systèmes et de la capacité en matière de TIC (voir le modèle de délégation de DRHC) pour contrer la migration des professionnels autochtones des collectivités vers les centres urbains.
- La technologie doit appuyer, améliorer et respecter les réalités autochtones.
- Promouvoir la connaissance et l'information comme un atout.
- Les organisations autochtones nationales devraient préconiser/promouvoir la connectivité des Autochtones, la sensibilisation et le développement des capacités (c.-à-d. devenir un utilisateur avant-gardiste).
- Il faut s'efforcer de déterminer le coût social positif et négatif de la connectivité des Autochtones.
- Il est essentiel que les collectivités disposent de points d'accès et d'un accès résidentiel équitable si l'on veut que les citoyens participent de façon représentative.
- Toutes les organisations autochtones qui interviennent devraient s'efforcer d'utiliser des logiciels largement répandus, interopérables et compatibles (en particulier si les collectivités veulent établir des partenariats et créer leurs propres systèmes).

Apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne peut être un puissant outil qui aidera les collectivités autochtones à acquérir les compétences et l'information à jour dont elles ont besoin pour avoir accès aux emplois et au développement économique sur le même pied que les autres Canadiens. La technologie devrait toutefois être économique et accessible, et aussi pertinente que possible relativement aux Autochtones et à leur culture, à leurs collectivités et à leurs styles d'apprentissage. Les occasions d'apprentissage en ligne sont très prometteuses.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Créer un institut autochtone national d'apprentissage en ligne, établi au niveau de la base, pour définir une vision et mettre en œuvre des programmes.
- Adopter une stratégie communautaire, après consultation sur la façon de procéder.
- Faire connaître l'importance de l'apprentissage dans les collectivités autochtones.
- Accroître le contenu autochtone sur le Web.
- Établir un plan de connectivité ciblant des objectifs (p. ex. T1, implantation de câble de fibre optique).
- Veiller à ce qu'il y ait une connaissance et un soutien techniques locaux parmi les techniciens, les éducateurs et les élèves, pour utiliser à fond l'apprentissage en ligne.
- Établir des compétences de base relativement aux programmes et aux caractéristiques techniques.
- Créer des partenariats avec le secteur privé. Bell Canada, p. ex. a accru la vitesse de téléchargement pour certaines écoles des Premières nations au Québec, à titre de projet pilote.
- Mettre en commun des ressources comme le matériel de vidéoconférence avec des services non éducatifs, par exemple les services de santé, pour partager les coûts.
- Utiliser des programmes comme Rescol pour fournir du matériel informatique et de la formation et promouvoir l'apprentissage en ligne dans les collectivités autochtones.
- Continuer à appuyer des groupes comme le CEPN, qui offrent des services d'accueil de site Web pour les écoles.
- Inciter les conseils scolaires en milieu urbain à tenter de rejoindre les élèves autochtones grâce à des cours de niveau secondaire sur Internet et à d'autres initiatives d'apprentissage en ligne.

Santé en ligne

Il faudra régler de nombreux problèmes en matière de santé en ligne, mais cela est tout à fait faisable. Il nous faut continuer à travailler et considérer la diversité comme un atout. La mise en commun des connaissances est très importante, même dans les petits réseaux. Il nous faut trouver une façon de définir une vision commune. Comme il y a encore beaucoup de scepticisme dans les collectivités, il faut agir avec tact et faire en sorte que les processus restent transparents. Une consultation communautaire efficace est essentielle.

L'expansion de la santé en ligne reflète les concepts de transformation du gouvernement et de capacité d'exécuter les services plus efficacement et plus rapidement. Les mécanismes servent aussi d'autres buts et habilent les citoyens, ils comblent le fossé entre les groupes des Premières nations en milieu urbain et les groupes isolés. Les groupes autochtones ont besoin de prendre l'initiative de montrer ce qui donne de bons résultats aux bailleurs de fonds éventuels (y compris les gouvernements). Lorsqu'ils envisagent des projets, ils doivent aussi mesurer les résultats en termes d'avantages autres que financiers.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Examiner et mieux comprendre les processus de la santé en ligne et créer des cadres régionaux, encourager la transparence.
- Incorporer la gouvernance (l'autodétermination dans le domaine des questions de santé, la reddition de comptes et la participation communautaire) tout en protégeant l'information (être conscient des risques de divulgation) et en respectant les processus régionaux.
- Promouvoir les partenariats publics, privés et provinciaux (les 4P) dans les 14 compétences.
- Continuer à progresser et à se développer, malgré les conflits de compétence, afin de ne pas s'enliser. Il faut rester ouvert aux nouvelles options et mettre en commun/discuter les leçons apprises (reculs et réussites) dans le domaine.
- Reconnaître les obstacles intercompétences en matière de télésanté (p. ex. les médecins qui voient des patients dans d'autres provinces), mais promouvoir les droits des patients (le patient a un droit de regard sur son dossier médical et sur qui peut le consulter – cela peut éliminer les problèmes de compétences).
- Parvenir à une meilleure intégration communautaire en définissant les principaux intervenants dans le domaine de la santé, grâce à la sensibilisation (démystifier la santé à distance) et offrir une formation améliorée.
- Il est essentiel de modifier les processus de gestion et il faudra définir à cette fin une vision commune.
- Élaborer des plans stratégiques d'infrastructure dans les collectivités des Premières nations et préserver la clarté en matière de compétences pour ce qui est des rôles et responsabilités des gouvernements des Premières nations à la gestion du changement dans leurs propres collectivités.
- Insister d'abord sur la santé et la qualité de vie plutôt que sur les coûts d'exécution.
- Guider l'exécution en fonction d'une vision commune avec des coordonnateurs précis.
- Calmer les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels grâce à un plan détaillé de gestion du changement et communiquer uniformément ce plan à toutes les collectivités.
- La voie de l'avenir.
- C'est en notre pouvoir – Il faut travailler ensemble et considérer la diversité comme un atout.
- Continuer de solliciter le point de vue de la collectivité et sa présence à la table.
- Continuer la mise en commun de l'information.
- Il faut définir une vision et une orientation communes.

- Continuer de créer des partenariats et des coentreprises.
- Être sensible aux divers intérêts en jeu et prendre le temps d'établir des relations.
- Encourager le gouvernement à consacrer plus de fonds aux TIC et à la santé en ligne, et même fournir un cadre sur la façon dont il convient de dépenser les fonds.
- Continuer de montrer au gouvernement fédéral ce qui donne de bons résultats.
- Travailler en étroite collaboration avec les autorités locales, car ce sont elles qui décident du rythme de la mise en œuvre de la santé en ligne au sein des collectivités.

Connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain

On pense souvent que les Autochtones dans les villes entretiennent plus de contacts les uns avec les autres, mais ils peuvent se sentir tout aussi isolés s'ils n'ont pas accès à Internet ou n'ont pas de lien avec leurs collectivités d'origine. Parce que les services Internet sont plus facilement disponibles dans les villes, il existe d'énormes possibilités d'utiliser l'infrastructure pour que les Autochtones se sentent intégrés à leur nouveau milieu et à leur ancienne collectivité et qu'ils aient accès à de meilleurs emplois et au développement social.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Faire connaître les possibilités de connectivité en définissant des façons de rejoindre les Autochtones en milieu urbain.
- Définir un cadre de référence pour établir des partenariats, analyser les carences et aller de l'avant grâce à des initiatives bien ciblées.
- Intégrer des technologies conviviales pour les clients et des mécanismes d'accès aux services (ONG, municipalités, etc.) afin d'améliorer l'exécution des programmes et des services.
- Continuer à fournir des outils pour favoriser la participation des citoyens autochtones.

Secteur privé

Avec tout l'argent disponible, on pourrait faire davantage mais il faut de toute évidence améliorer l'agrégation et la coordination. Un autre secteur clé à modifier est celui des modèles de financement et d'acquisition. Ces modèles doivent être plus souples et permettre la prise de décisions au niveau communautaire en ce qui concerne les résultats souhaités et l'impartition des services.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Réforme des acquisitions permettant une relation prolongée, compte tenu de l'importance de la continuité.
- Désignation de nouveaux champions communautaires (l'autorité principale et le décideur) en matière de partenariats.
- Confier aux collectivités autochtones le soin de définir et de négocier des partenariats – le gouvernement devrait être un facilitateur.
- Les gouvernements autochtones devraient établir des règlements pertinents en matière de TIC pour réglementer et (ou) définir les questions qui touchent leurs collectivités et contribuer à orienter les discussions/négociations avec d'éventuels partenaires (de l'extérieur).
- Tous les gouvernements devraient utiliser leurs compétences et exiger une exploitation optimale des services de télécommunications pour offrir des services de TIC à coûts abordables.
- Forger une vision commune entre le secteur public et le secteur privé pour reconnaître les divers motifs et buts des divers partenaires (ou en fonction de buts communs?).

- Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones doivent examiner les problèmes d'accès aux services de TIC.
- Il faut définir un modèle opérationnel pour implanter l'ordinateur dans les foyers autochtones.
- Il faut faire participer le secteur privé au processus du PAC en matière de connectivité des Autochtones.

Coopération internationale

La connectivité peut profiter à toutes les collectivités autochtones du monde, et le Canada a un rôle clé à jouer sur la scène internationale en se faisant valoir la nécessité de la connectivité, en préconisant des partenariats entre les États et les collectivités autochtones, en faisant connaître ses pratiques exemplaires et ses technologies de pointe et en travaillant à la définition de solutions avec des organismes internationaux.

Plusieurs participants ont indiqué que le groupe de travail du PAC pourrait être un modèle intéressant en matière de sensibilisation, de promotion du dialogue et de facilitation des partenariats. Les efforts récents visant à établir un partenariat avec les Nations Unies et le Sommet mondial sur la société de l'information ainsi qu'à créer des liens avec d'autres États et organisations autochtones/tribales a stimulé la participation autochtone et l'intérêt à l'égard de l'établissement de portails en partenariat.

Pour ce qui est des options possibles, le groupe a mis l'accent sur les orientations générales suivantes :

- Le Canada doit être un champion de la connectivité mondiale des Autochtones.
- Le gouvernement canadien et les organisations autochtones nationales doivent collaborer à la définition d'une stratégie internationale.
- Le Canada accueillera la conférence préparatoire du SMSI pour les Amériques.
- Le Canada collaborera avec l'IPNUQA et d'autres organismes compétents de l'ONU pour se promouvoir la connectivité mondiale.
- Le Canada encouragera la distribution de codes sources « ouverts » ou d'applications de ce type dans les pays en développement.
- Le Canada encouragera d'autres gouvernements et groupes autochtones à créer des partenariats avec d'autres intervenants pour construire des portails autochtones.
- Le Canada favorisera la participation de la base des groupes autochtones pour mettre sur pied d'autres portails.
- Il faut élaborer une définition adéquate de la connectivité.
- Il faut déployer des efforts pour communiquer l'importance de la connectivité des Autochtones à l'échelle internationale.
- Il faut déployer des efforts pour promouvoir à l'échelle internationale la préservation et la croissance des cultures, langues et connaissances traditionnelles autochtones.

Prochaines étapes

Lors de la séance de clôture, les animateurs ont présenté les « options possibles » définitives. Les membres des groupes de discussion et les participants ont indiqué que le « plan » devait servir de guide, qu'il s'inscrivait dans un processus beaucoup plus vaste pour coordonner et consulter entre toutes les organisations fédérales, provinciales, territoriales, gouvernementales et autochtones ainsi que les collectivités autochtones.

C'est dans cet esprit d'engagement des citoyens que le groupe de travail du PAC communiquera dès le printemps une version préliminaire du *Plan* aux groupes autochtones clés et qu'il affichera le rapport sur le site du PAC, accompagné d'un sondage en ligne pour recueillir en permanence la rétroaction.

Les intervenants continueront de consulter leurs propres organisations, leurs collectivités et leurs membres. Les membres du groupe de travail du PAC en feront autant au sein de leurs organisations et ministères respectifs. Tous les participants au forum ont aussi été encouragés à faire des rapprochements avec des initiatives et réseaux régionaux similaires et à tenter d'établir d'autres partenariats d'intervenants dans le domaine de la connectivité des Autochtones.

Séance inaugurale

8 h 30	Introduction :	Anna Molley, Donna Cona, maître de cérémonie
	Prières d'ouverture :	Ainé Paul Skanks
9 h 10	Discours inauguraux :	
	M. Michael Horgan	Sous-ministre, Affaires indiennes et du Nord Canada
	Phil Fontaine	Chef national, Assemblée des Premières Nations
	Mark Brooks	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada) (Exposé sur la Foire commerciale autochtone virtuelle)
	Coprésidente : M ^{me} Caroline Davis	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada), SMA, Services ministériels
	Conférenciers : Ernie Dal Grande	Santé Canada
	Craig Clark	Inuit Tapiriit Kanatami
	Mario Dagenais	Assemblée des Premières Nations
	Ian MacArthur	Affaires indiennes et du Nord Canada
	Groupe de discussion	Défis de la connectivité des Autochtones
	M. Guy Bujold	IC (Infrastructure Canada) Sous-ministre adjoint principal, Politiques et Communications
	Keith Conn	SC (Santé Canada), Conseiller principal, DGSPNI
	M ^{me} Joan Atkinson	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada), SMA, Politiques et programmes socio-économiques (PPSE)
	Pierre Gendron	Industrie Canada, directeur, Rescol Canada
	Chantal Bernier	Sécurité publique et Protection civile Canada SMA, Services correctionnels et Services de police autochtones
	Cecil Freeman	Province du Nouveau-Brunswick, SMA, Entreprises et Innovation (eNB.ca)
	John Webb	Province de Colombie-Britannique, directeur, Liaison avec la collectivité, Projet du fossé numérique
	Sherry Lewis	Association des femmes autochtones du Canada
	Questions	Absence d'accès à une infrastructure communautaire pour les Autochtones, conditions de la viabilité, sensibilisation et capacité communautaires en matière de TIC, compétences informatiques

Mot d'ouverture/de bienvenue

Le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, a d'abord remercié la nation algonquine qui nous accueille sur son territoire. Depuis les années 60 et jusqu'aux années 80, la tendance de la population autochtone en matière de mobilité a été semblable à celle de la population en général – un rapprochement des centres urbains. Cette nouvelle technologie offre aux Autochtones la possibilité de demeurer au sein de leurs collectivités. Nous devons transformer nos collectivités et les moderniser pour désamorcer la bombe à retardement démographique. Le développement économique peut aider notre esprit à survivre. Les TIC pourraient aussi remplir un rôle dynamique dans des domaines comme l'alphabétisation. Pour être efficaces, les solutions doivent être axées sur la collectivité, et tout plan doit être adaptable plutôt que contraignant.

Dans son mot d'ouverture, Mark Brooks, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a souligné la nécessité de réduire l'écart entre les Autochtones et les autres Canadiens. Les statistiques révèlent que la moitié des membres de la population autochtone a moins de 25 ans et que son taux de natalité est deux fois plus élevé que celui de la population en général. En outre, les jeunes Autochtones sont deux fois plus susceptibles que les autres jeunes du pays de devenir entrepreneurs; cette tendance laisse présager d'une nouvelle ère d'autonomie, car les forums comme celui-ci fournissent les outils nécessaires. M. Brooks a présenté la FCAV, la Foire commerciale autochtone virtuelle. Cette foire fait intervenir divers secteurs et reflète la collaboration de nombreux groupes; elle devrait s'avérer particulièrement utile pour les collectivités autochtones éloignées et les entreprises. Même si cet outil est axé sur le marché international, il offre aussi de très intéressantes perspectives sur les marchés national et local.

Discussion des principaux enjeux relatifs à la connectivité des Autochtones

Voici un résumé des principaux points soulevés par les membres du groupe de discussion.

Le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada, un organisme autochtone interministériel national, a présenté un exposé mettant en lumière les brillantes perspectives de développement social (santé, apprentissage, culture, exécution des services gouvernementaux, démocratie) et économique qu'offre la société de l'information. Plusieurs grands défis en matière de connectivité des Autochtones se dressent sur la voie du progrès dans ces domaines :

- Infrastructure et accès, car nombre de collectivités autochtones n'ont pas l'infrastructure nécessaire (le point de présence communautaire et les installations de distribution de réseau local) ni de points d'accès communautaires publics.
- Les ressources nécessaires pour assumer les coûts sensiblement plus élevés de la bande large (près de 50 fois plus importants pour certaines collectivités éloignées, qui doivent recourir aux signaux par satellite) et les coûts des spécialistes locaux des TI qui doivent appuyer ces réseaux, les ordinateurs et les services de télécommunications.
- La sensibilisation et la capacité communautaires locales en matière de GI-TI, pour évaluer et mesurer les avantages sociaux et économiques et les coûts ainsi que pour coordonner et planifier les investissements.
- Des compétences informatiques communautaires pour utiliser l'Internet.

On a également relevé que de nombreux programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales connexes pourraient offrir un soutien en matière de connectivité des Autochtones. Le défi pour tous les intervenants du domaine de la connectivité des Autochtones consiste à bien comprendre comment tous ces programmes peuvent être mieux coordonnés et annoncés afin de faciliter leur utilisation par la collectivité autochtone et à veiller à ce que des approches efficaces en matière de coût encouragent le développement de capacités de GI-TI communautaires et la définition de solutions viables.

Pour réussir, il est essentiel que tous les intervenants :

- travaillent de concert pour intégrer, à coordonner et à consulter les collectivités autochtones;
- s'efforcent d'harmoniser les efforts fédéraux pour faciliter l'intégration des réseaux régionaux et les efforts de connectivité communautaires;
- obtiennent du fédéral qu'il exerce le leadership nécessaire pour élaborer une approche interministérielle intégrée.

À l'extérieur du portail, les problèmes sont les mêmes; l'on s'intéresse de plus en plus à la recherche de solutions, et des synergies se dessinent à l'horizon. Le SMSI a contribué à faire connaître les questions et il est maintenant évident que le moment est venu de passer de la présentation des pratiques exemplaires à la mise en œuvre de solutions. Il importe de faire la connaissance de tous les intervenants. Le PAC comprend des groupes gouvernementaux *et* des groupes autochtones, et nous devons combiner nos efforts pour obtenir des résultats.

Des exemples de divers programmes fédéraux favorisant la connectivité des Autochtones ont été présentés, et l'on a rappelé qu'un engagement avait été pris pour veiller à ce que toutes les collectivités soient raccordées d'ici 2005. La difficulté consistait à réussir à coordonner et à communiquer tous les efforts et à obtenir l'appui des collectivités autochtones. Il ne faut rien négliger pour que tous ces investissements donnent des résultats viables à long terme.

La connectivité fait souvent concurrence à d'autres besoins (logement, eau, éducation). Elle ne représente pas toujours une priorité absolue, *mais* elle peut être considérée comme un outil ou un moyen pour atteindre d'autres buts. Les TIC évolueront et la demande continuera d'augmenter. Le défi consiste à utiliser ces technologies efficacement pour définir des programmes et mettre en œuvre des solutions, en particulier dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé et le développement économique. Il existe des écarts importants dans ces secteurs, et il faudra recourir à des solutions régies par les collectivités.

La sensibilisation est un aspect essentiel, en particulier dans le secteur de la santé. Il faut préserver la simplicité, pour ne pas décourager une partie de la population. Il faut stimuler la participation en éveillant l'intérêt personnel. Il faut satisfaire aux besoins des femmes grâce à une réponse coordonnée. Nous devons aussi tenir compte des points de vue des jeunes et des aînés.

Les participants ont également discuté de la nécessité de faire intervenir les collectivités autochtones du Canada dans les discussions et les consultations. Le leadership et la coordination du gouvernement fédéral sont nécessaires, mais les collectivités autochtones doivent être consultées et contribuer à la planification et, en bout de ligne, à la mise en œuvre. De même, il faudra tenir compte des initiatives provinciales et territoriales en cours ou prévues en matière de connectivité, pour optimiser les investissements au titre de l'infrastructure et des ressources humaines. Les provinces, notamment le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, sont déjà en train ou sur le point de déployer des réseaux régionaux qui établiront un point de présence au sein des collectivités autochtones, et ces investissements devraient être utilisés comme levier pour réduire les frais d'exploitation courants et assurer la viabilité et la durabilité à long terme.

Il faudra faire preuve de souplesse pour profiter des technologies émergentes et respecter la diversité. Les principes clés sont les suivants : caractère participatif; engagement au niveau communautaire; outils respectant la confidentialité; crédibilité des outils, fiabilité des normes; efficacité.

Comment les gouvernements (fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux) peuvent-ils travailler plus efficacement avec les collectivités? Il faudra élargir les programmes, les politiques et les communications interministériels pour que les collectivités autochtones puissent avoir durablement accès aux TIC et acquièrent les capacités connexes de GI-TI. Il est essentiel que les décideurs soient conscients que dans de nombreuses collectivités autochtones la base démographique et économique n'est pas toujours suffisante pour donner une analyse de rentabilité valable et que le soutien interministériel et intercompétences sera peut-être nécessaire pour faciliter l'accès et garantir une utilisation à long terme viable des réseaux à haute vitesse. La connectivité des Autochtones nécessitera de l'imagination et du leadership si l'on veut produire des modèles opérationnels (p. ex. partenariat avec le gouvernement, d'autres collectivités et le secteur privé).

Voici quelques avenues pour les partenariats éventuels en matière de cyber-stratégie :

- Un effort horizontal des intervenants clés pour collaborer à la définition d'une approche holistique de la connectivité dans les collectivités autochtones et dans les ministères, pour évaluer la faisabilité des aspects suivants :
- Regrouper les investissements au titre de l'infrastructure et du soutien des TIC;
- Harmoniser les politiques ministérielles de GI-TI pour les collectivités autochtones;
- Créer les mécanismes nécessaires pour faciliter le coinvestissement avec les provinces, les territoires et le secteur privé;
- Désigner des champions de la « connectivité des Autochtones » au niveau supérieur, tant au sein du personnel ministériel que chez les Autochtones;
- Élaborer des applications en ligne pour les Autochtones.

12 h	<p>Allocution du Secrétaire du Conseil du Trésor, l'honorable Reg Alcock, et inauguration de la FCAV (Foire commerciale autochtone virtuelle)</p> <p>La TI offre la possibilité d'intensifier les communications entre les Autochtones et les autres Canadiens au sein des collectivités et des régions. Les données montrent que cela pourrait assainir les relations. La TI peut aussi produire des avantages économiques pour les Autochtones. Le défi fédéral est non seulement d'aider à assurer l'accès mais aussi de veiller à ce que l'information diffusée soit intégrée (p. ex. information opérationnelle). Le volume fait problème, mais une transparence accrue améliore très nettement la reddition de comptes.</p>
------	---

Thème 1. Culture et langue

Coprésidents :	Annette Gibbons	PCH (Patrimoine canadien), directrice, Accès et Environnement, Culture canadienne en ligne
	Ed Ducharme	RNM (Ralliement national des Métis), ministre de la Culture et du Patrimoine
Facilitateurs :	Anne-Marie Millner	PCH (Patrimoine canadien)
	Carol Geddes	Première nation tlingit
Groupe de discussion	Wayne Clark	Unlimited Digital Communications, Inc. (Secteur privé inuk)
	Darren Préfontaine	Institut Gabriel Dumont (Musée virtuel d'histoire et de culture métisses)
	Steven Fox-Radulovich	Fondation culturelle ojibwe; chef de projet, projet Ch'Net
	M ^{me} Taqralik Partridge	Institut culturel Avutaq, directrice des communications
Questions	Contenu, infrastructure, accès public, outils linguistiques, compétences, connaissance traditionnelle, soutien technique pour la TI, pages Web culturelles au niveau communautaire	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Jeunesse

- Les jeunes possèdent beaucoup de compétences, et la formation favorise leur ingéniosité.
- Offrir des occasions de mentorat et permettre aux jeunes d'utiliser leur connaissance technologique et leur créativité. Encadrer les nouveaux stagiaires (en particulier les jeunes), de façon virtuelle ou en personne.
- Demander aux jeunes de tester les produits plus à fond; ils sont plus habiles et cela crée une bonne synergie.
- Les jeunes sont friands des nouveautés comme celles que l'Internet peut leur apporter (les jeunes forment en outre la majorité de la population). Accroître la quantité de contenu destiné aux enfants et aux jeunes.

Jeunes et aînés

- Travail intergénérationnel : Les jeunes peuvent profiter des connaissances et de la sagesse des aînés. Ils peuvent contribuer à diffuser cette sagesse sur l'Internet en travaillant avec les aînés pour produire des enregistrements numériques et élaborer ensemble des projets de TIC.

Consultation communautaire

- La TI permet aux personnes qui vivent à l'extérieur de leur collectivité de continuer à participer à un projet. Cette consultation à distance assure le maintien des protocoles culturels appropriés. Le chef de projet peut consulter les aînés au sujet des protocoles applicables à l'information orale (par opposition aux protocoles applicables aux documents écrits). Des consultations plus poussées pourraient s'avérer nécessaires.
- La collectivité métisse est prudente lorsqu'il s'agit de diffuser de l'information culturelle : contourner cette difficulté en utilisant le droit d'auteur (ne peut être utilisée qu'à des fins éducatives) et élaborer une politique détaillée en matière de propriété intellectuelle. Il faut souligner que le fournisseur d'information demeure « propriétaire » de l'information et que le musée/le site Web en est le dépositaire (faire signer un document en ce sens). Veiller à ce que

tous comprennent les questions de propriété intellectuelle et de protection des renseignements personnels.

- En matière d'information, en particulier l'information traditionnelle, il est bon de recourir à un comité de rédaction (p. ex. un comité d'aînés).
- Il y a déjà un manque de communication véritable entre Ottawa et les collectivités, il importe donc d'assurer l'engagement de la collectivité dans le processus de création du *Plan*. Cela doit se faire avant la conférence de Tunis. Il a été recommandé de tenir une série de forums régionaux pour discuter de la question.

Contenu

- Présenter les formes d'art traditionnel (histoires orales) dans un nouveau média (Internet) – peut-on représenter de façon authentique la culture et calmer les préoccupations des aînés?
- Les artistes autochtones œuvrant dans les nouveaux médias ne sont pas toujours bien appuyés.
- Il faut se pencher davantage sur l'utilisation concrète de la langue dans les collectivités; le temps nous est compté – les jeunes vieillissent et les aînés s'éteignent, emportant avec eux leur savoir. Il nous faut trouver une façon de veiller à ce que ce savoir ne soit pas perdu.
- Il faut des programmes de langue pratiques, interactifs et attrayants, il ne suffit pas d'archiver les langues en ligne.
- Il faut encourager la mise en commun des connaissances culturelles grâce à des techniques numériques.
- Le manque d'uniformité de l'orthographe constitue un défi pour la traduction électronique, en particulier dans le cas des langues archaïques.
- Programme en inuktitut pour créer de nouveaux mots, p. ex. dans les domaines juridique et médical.
- Les problèmes d'infrastructure peuvent nuire au développement d'un contenu complet (p. ex. un membre de la famille est interviewé, plutôt que toute la famille).
- Il faut tenir à jour la ressource pour que tous les groupes d'âge et tous les niveaux d'éducation puissent l'entretenir et l'utiliser.
- La nouvelle technologie offre plus de possibilités de présenter l'information (animation).
- Grâce à l'archivage, à l'indexage et à la numérisation, les documents culturels peuvent être distribués sur le Web.
- Le concept et l'attrait d'un site Web sont les clés de son succès. Il faut que le contenu s'adresse à des publics précis (âge, culture, etc.).
- Il faut comprendre comment traiter l'information délicate sur le plan culturel.
- On hésite souvent à mettre le contenu culturel en ligne.
- Un projet de généalogie communautaire est utile car il aide à prévenir les mariages entre parents (l'adoption était une tradition) – chez les populations très mobiles, il est parfois difficile de connaître toute sa parenté; il s'agit toutefois d'une information particulièrement délicate.
- L'utilisation de la langue et l'archivage doivent être soigneusement évalués par des spécialistes, par souci d'exactitude. L'utilisation de matériel ordinaire (histoires, blagues, etc.) pour les jeunes ajoute un aspect divertissant et contemporain à l'information traditionnelle provenant des aînés.
- Une grande quantité de contenu est en cours d'élaboration, mais il faut déterminer comment le rendre pertinent pour les enfants et accessible aux aînés. On peut par exemple assurer la pertinence en obtenant des provinces qu'elles intègrent cette information au programme scolaire. Cela peut se faire en vertu d'une politique, comme dans le cas du Mois de l'histoire des Noirs.

Une telle politique ferait aussi connaître cette information à des non-Autochtones, pour lutter par le fait même contre l'ignorance.

- Il faut protéger les connaissances traditionnelles – il faut élaborer des approches pour présenter l'information, des avis de droit d'auteur et des déclarations de politique. Il faut faire de l'éducation relativement à la gestion des droits numériques, à la propriété intellectuelle et à la protection des renseignements personnels.
- Questions de gestion de l'information : déterminer quel contenu mettre en ligne, combien de temps le garder, comment assurer sa pertinence, etc.

Processus/Partenariats

- Gérer, entretenir et élargir des partenariats entre collectivités, pour ce faire, il faut que tous les niveaux de gouvernement, les milieux universitaires et le secteur privé s'engagent.
- Les entreprises doivent être ouvertes à diverses conséquences culturelles lorsqu'elles produisent dans de nouveaux médias, en particulier maintenant que les compétences sont moins rares.
- S'allier (collaboration, partenariat) à d'autres organisations (devenir un fournisseur de services d'application) et créer des réseaux de marketing.
- Encourager la planification de projet à long terme pour veiller à ce que le financement sûr permette l'élaboration de stratégies à long terme.
- Les réussites, en particulier les plus éclatantes, facilitent souvent l'établissement de nouveaux partenariats.
- Il faut déterminer les partenariats qui sont à constituer et ceux qui conviennent à l'infrastructure.
- Il faut définir d'abord les besoins, puis examiner les solutions; il ne faut pas considérer une technologie donnée comme une solution en soi. Utiliser les DP pour trouver des solutions.
- Partenariats avec les milieux universitaires et les conseils scolaires.
- Encourager la viabilité en intégrant d'autres projets, pour optimiser les efforts. Il faut créer un plan dans lequel d'autres applications viendront s'insérer – il est moins coûteux d'intégrer de nouveaux autres projets à une plate-forme existante.
- Créer des réseaux de commercialisation avec d'autres organisations; le créneau est trop petit pour être concurrentiel; il faut collaborer avec les entreprises locales, p. ex. co-implanter les serveurs.
- Croissance : Dresser des plans et avoir la capacité de croître; être adaptable, pouvoir grandir ou se replier, selon les besoins.

Développement des capacités/compétence

- Assurer la viabilité et utiliser des logiciels de source ouverte (ce qui contribuera à régler les problèmes et attirera d'autres participants pour enrichir le produit et poursuivre son développement).
- L'accès au Web est souvent lent et coûteux (surtout par liaison téléphonique), beaucoup n'ont pas d'ordinateur au foyer (seulement à l'école ou au travail); la radio est souvent le principal mode de communication.
- Concevoir la solution en fonction de la technologie dont disposent les utilisateurs; sinon, l'entreprise est trop décourageante.
- Un des grands défis consiste à offrir un soutien informatique local, mais c'est souvent une faible priorité pour le gouvernement local. La formation est nécessaire : mettre en commun le personnel bien formé.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Les participants ont fait valoir la nécessité de présenter les nouveaux médias plus souvent et de faire connaître de nouveaux points de vue sur les sites Web. Les jeunes doivent faire des travaux essentiels pour l'éducation, mais doivent utiliser la littérature anglaise – ils devraient pouvoir faire des travaux scolaires et des recherches sur la littérature autochtone. À cette fin, il faudrait confier à des spécialistes le traitement du contenu en ligne. Les participants ont discuté de la nécessité de contrôler la qualité des documents d'archives et précisé qu'il fallait considérer et respecter la diversité. La culture autochtone contemporaine doit avoir une voix et être visible sur le Web, il ne faut pas s'en tenir à la culture traditionnelle et aux documents d'archives. L'analyse de cette information peut différer selon qu'il s'agit des Métis, des Premières nations ou des Inuits.

Résumé de la séance

Nombre des solutions proposées lors de la séance se rapportent aux jeunes – d'une part, pour perpétuer la culture, les jeunes ont besoin d'être exposés à des données culturelles historiques et traditionnelles valables; d'autre part, ils doivent se sentir validés et acceptés, avoir le droit de s'exprimer de nouvelles façons au sein de la culture. Directement ou indirectement, leurs besoins s'inscrivent dans plusieurs catégories de solutions proposées : liens avec les aînés, développement et contrôle du contenu, développement des capacités et des compétences, etc. Il importe d'utiliser la TI pour renforcer la participation culturelle et communautaire, tant de l'intérieur que de l'extérieur de la collectivité, lorsque des membres vivent au loin. Finalement, il est essentiel de tenir compte des préoccupations et des réticences en ce qui concerne la diffusion en ligne de la culture.

Thème 2. Développement économique en ligne

Président :	Marc Brooks	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada), DG, Développement économique
Facilitateurs :	Brian Phillips Mario Dagenais	ACDI (Agence canadienne de développement international) APN (Assemblée des Premières Nations)
Groupe de discussion :	Jerry Ghazal Sean Maher Jeff Crossman Anne Delaney Don Ross Chrystal Kosa Alfred Loon Kathryn Fournier	AINC, Développement économique Northwest Manitoba Community Futures Development Corporation Consulat général, New York (en vidéoconférence) Ambassade du Canada, Washington (en vidéoconférence) Centre d'affaires de Kootenay CDRHAC (Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada) CAADA, Autorité régionale crie Affaires indiennes et du Nord Canada
Questions	Infrastructure, accès des entreprises, soutien technique de la TI, commercialisation internationale en ligne, tourisme, promotion des investissements	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Perspectives

- Les outils de TIC peuvent élargir le marché et les perspectives d'emploi au Canada, y compris pour les artistes autochtones. La Foire commerciale autochtone virtuelle (FCAV) est un excellent exemple d'outil de promotion.
- L'utilisation d'un site Web est essentielle aux exportateurs qui veulent vendre leurs produits non seulement à l'étranger mais aussi sur les marchés locaux, régionaux et nationaux.
- De nombreuses femmes autochtones doivent vivre d'un travail indépendant, et la connectivité (y compris le réseautage en ligne) peut les aider à réussir.
- Les artistes autochtones peuvent trouver plus facilement des marchés en ligne.
- Le développement économique en ligne peut rapprocher les collectivités autochtones et non autochtones et servir de facilitateur pour la pratique, le dialogue, la consultation et la mise en commun des compétences techniques.
- La propriété communautaire des systèmes de télécommunications peut créer des emplois locaux permanents et fournir l'accès à un réseau régional de formation et à des techniciens locaux.

Défis

- Le manque d'accès fiable et abordable à Internet, en particulier à haute vitesse, dans les petites collectivités et les collectivités isolées freine le développement économique, y compris la capacité de faire des affaires sur le Web.
- La multiplication des bases de données pour les entreprises autochtones crée de la confusion et alourdit la charge de travail des utilisateurs; cela complique l'utilisation et la navigation.
- Il est difficile d'atteindre la pleine participation de la population active chez les Autochtones.
- Les ressources de TIC doivent pouvoir desservir de multiples marchés : internationaux aussi bien que locaux.

- Capacité limitée des entrepreneurs et des facilitateurs pour accéder pleinement aux technologies et les utiliser pour les échanges commerciaux et l'exécution de programmes.

Options proposées

Promouvoir l'importance du commerce électronique.

- Élaborer des « guides » de commerce électronique et les faire connaître dans le cadre de manifestations.
- Rendre la technologie aussi simple que possible, faire de la « technologie de cuisine » (c.-à-d. lorsque l'équipement est aussi facile à utiliser que les électroménagers). Aider ceux qui utilisent la technologie pour la première fois.
- Encourager la diffusion de contenu en ligne pour les ADE.
- Élaborer et promouvoir des outils interactifs en ligne pour aider les entreprises en matière d'acquisitions, de commerce, de tourisme, etc. Améliorer constamment ces outils, de concert avec les utilisateurs.
- Créer un registre unique en ligne pour les entreprises autochtones (p. ex. la FCAV, les ministères provinciaux chargés de stimuler l'entreprise).
- Les guides, ressources et programmes d'aide en matière de TIC doivent être axés sur le client et utiliser une approche adaptable.
- Les collectivités devraient collaborer pour développer les capacités. L'adhésion des collectivités est nécessaire pour appuyer les infrastructures. Les Autochtones peuvent créer et posséder leurs propres réseaux de télécommunications et (ou) leurs entreprises de services Internet.
- Il faut établir des réseaux de soutien virtuels entre les collectivités, le monde des affaires et les postes à l'étranger, et envisager des projets pilotes pour l'exécution de programmes et de services.
- Pour effectuer des choix de TIC, il ne faut pas oublier les questions de capacité, de fiabilité, d'abordabilité et de potentiel de croissance.
- Consulter les femmes au sujet des questions de TIC en les rejoignant là où elles sont et en les faisant participer au processus d'élaboration.
- Préconiser la facilitation des contrats favorables aux Autochtones tout en dissipant les mythes au sujet des collectivités et de la main-d'œuvre autochtones.
- Promouvoir l'embauche d'Autochtones auprès des employeurs sur le Web (p. ex. Inclusion Network, un site Web du CDRHAC qui met en contact les employeurs et les demandeurs d'emploi).

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Accès. Les participants veulent bénéficier de services Internet et de télécommunications fiables et abordables dans les collectivités autochtones, pour garantir l'accès aux occasions de développement économique.

Résumé de la séance

Propriété. Les Autochtones veulent avoir la « propriété » des possibilités de commerce électronique, tant en matière d'adhésion aux stratégies que pour concrètement posséder l'infrastructure. Ils veulent travailler avec les gouvernements et le secteur privé pour utiliser la technologie afin d'appuyer et d'élargir les perspectives de commerce et d'emploi.

Thème 3. Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens

Coprésidents :	Ian MacArthur	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada)
Facilitateurs :	France Beauvais	AINC
	Jay Roberts	CPA (Congrès des peuples autochtones)
Groupe de discussion	Whit Frazer	ITK, PDG
	Ernie Daniels	Association des agents financiers autochtones du Canada
	Craig Clark	PAC; ITK (Inuit Tapiriit Kanatami)
	Marc Trudeau	DRHC
	Eric Anttila	VG (Vérificateur général)
	John Webb	Colombie-Britannique
Questions	Infrastructure, accès public, centre d'accès dans les bureaux d'administration des bandes, soutien technique de la TI, Plan de cyber-services autochtones, planification communautaire, guichet unique	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Communication de données/Consultations (transmission de l'information au gouvernement par les Autochtones)

- Occasion pour le gouvernement de rationaliser et d'intégrer la communication de données pour un certain nombre de ministères.
- La TI peut changer la façon dont la collectivité participe au processus démocratique; elle a redéfini la consultation communautaire. Il nous faut améliorer les campagnes électorales et le scrutin en ligne. Il faut se préparer à un univers où le scrutin se fait en direct, en particulier dans les collectivités isolées.
- Nécessité d'intégrer l'information; le guichet unique est bien, mais le véritable défi porte sur l'établissement de liens entre les formulaires pour réduire le nombre de versions de rapports – les ministères doivent uniformiser les formulaires, travailler de façon horizontale. Il faut un processus pour regrouper les formulaires de programme des ministères et d'autres intervenants. Ce travail ne sera pas simple, mais le problème tient plus à l'engagement qu'à la technologie.
- Élaborer une stratégie en vue d'améliorer la consultation en ligne pour la rendre plus transparente et plus crédible.
- L'interactivité est une autre façon pour le gouvernement de communiquer avec les collectivités, (sites de messagerie instantanée); les questions peuvent être discutées et débattues. Il faut imaginer comment cela pourrait influencer sur les campagnes, lorsqu'on ne peut se déplacer par voie terrestre et que les déplacements en avion sont coûteux.
- Le principal défi est de traiter les résultats obtenus de divers systèmes (accepter les données, les lire, en préserver l'intégrité et donner une rétroaction grâce à des rapports générés qui seraient utiles à la collectivité – il a fallu des années pour y arriver! Puis il a fallu démontrer au Parlement que cela donnait de bons résultats et que les collectivités pouvaient en assumer la responsabilité et faire du bon travail.
- Il faut aller plus loin et mettre au point une approche de guichet unique; toutefois, il existe de nombreux obstacles législatifs et des questions de sécurité qui s'appliquent à la mise en commun des données.

- Pour ce qui est de la qualité de l'information financière, elle va de pair avec l'utilisation – plus l'information est utilisée, en particulier dans des circuits de rétroaction, meilleure en sera la qualité. Toutefois, les collectivités sont tenues de produire des centaines de rapports qui ne sont pas vraiment utilisés – cette information est de mauvaise qualité. Il vaudrait mieux que cette information soit utilisée et non pas simplement produite en réponse à des exigences. La qualité de l'information est en outre meilleure si ceux qui sont gérés *voient* l'information produite pour les gérer.
- Il faut adapter les données communiquées à la planification communautaire. Il faut coordonner leur saisie avec le GED et les rationaliser, pour qu'il y ait un lien avec le concept de Bureau d'éthique commerciale.
- Le gouvernement doit reconnaître que les Autochtones veulent utiliser des produits différents, des produits qu'ils peuvent appliquer dans leur région ou dans le secteur privé. C'est l'occasion pour les collectivités de s'approprier leur information en vue de mieux mesurer les résultats sociaux et économiques. Des préoccupations ont été soulevées au sujet du type de critères utilisés pour placer du contenu autochtone en ligne : qui décide de ce qui constitue un contenu autochtone? Il faut maintenir l'engagement autochtone et inclure les Autochtones dans toutes les activités de mise au point de systèmes. Il faut refléter dans un énoncé de mission le fait que les valeurs autochtones doivent entrer en compte et doivent être formulées par les Autochtones.

Soutien en ligne

- Il faut parfois assurer un soutien visuel en ligne (en temps réel) pour remplir des formulaires.

Mise au point de réseau

- Les collectivités autochtones ont besoin de capacité pour planifier des réseaux et pour gérer l'information et la technologie.
- Il serait possible d'adopter un guichet autochtone unique, en partenariat, pour l'ensemble des compétences, avec soutien audio et vidéo intégré.
- Comment pouvons-nous parvenir à un consensus avec un si grand nombre de ministères et d'intervenants – il y a tant de modes de prestation de services différents, y compris les ministères, les organisations d'exécution et les collectivités?
- Il faut améliorer les liens entre le fédéral, les provinces et les territoires.
- Il y a déjà un élan pour l'élaboration de systèmes et le secteur privé intervient – ce n'est pas vraiment la tâche du gouvernement, mais il faut surveiller la viabilité et la cohérence, ne pas perdre les compétences formées et les connaissances acquises.
- Les portails ne doivent pas fausser la vérité. Ils doivent être complets, sinon la population ne va pas les utiliser ni leur faire confiance. La gestion de l'information est le secret, et l'examen externe est une bonne façon d'accroître la confiance dans l'information.

Capacité/Compétences

- Les gouvernements, y compris le fédéral, les provinces, les territoires, les organisations autochtones nationales et les collectivités, sont en train de placer rapidement l'information publique, les programmes et les services en ligne. Les citoyens ont maintenant un accès plus rapide et plus équitable à l'information.
- Il faut veiller à ce que les collectivités isolées puissent participer aux conférences par liaison vidéo (Internet).
- Très bientôt, on pourra procéder en direct à des consultations transparentes en temps réel.

- Les concepts sont puissants, mais les collectivités ont besoin de plus de capacité pour bien les comprendre. Il faut offrir des cours de gestion en ligne. Fournir une trousse d'orientation au nouveau personnel.
- L'innovation technologique crée des problèmes de compatibilité.
- La capacité des collectivités doit être adéquate pour obtenir les résultats attendus. Par exemple, dans une collectivité, le service par satellite était si peu fiable qu'il nuisait aux progrès des étudiants qui suivaient des cours en ligne. En outre, lorsque l'on utilise des formulaires du gouvernement, les problèmes techniques (erreur dans les champs obligatoires, pannes, etc.) ébranlent la confiance à l'égard de tout le processus. La seule façon de demander des prestations d'assurance-emploi est d'utiliser un terminal d'accès public (p. ex. enregistreur de données), mais l'application ne reconnaît pas le code postal et est automatiquement débranchée au bout de 30 minutes! Souvent, Ottawa ne comprend pas les problèmes.
- Il faut trouver un juste milieu, on ne peut pas tout automatiser, parfois le service doit être fourni par une personne en chair et en os, p. ex. les vidéoconférences peuvent se faire avec une aide en personne.
- Les enfants ont absorbé cette technologie sans problème et peuvent facilement exécuter plusieurs tâches en même temps.
- Il faut partager l'information concernant les sources de compétence (p. ex. dans le secteur privé) et encourager les partenariats qui font appel à cette compétence.
- Lorsque l'Internet aura rallié la collectivité, il faudra encore se rendre dans des édifices publics pour l'utiliser car il n'y a pas d'ordinateurs dans les résidences. Il faut prévoir un point d'accès communautaire.

Développement social/économique

- Les participants ont proposé plusieurs exemples de situations où, par le passé, l'infrastructure a été installée dans le Nord et des avantages imprévus en ont découlé : La BBC présente souvent des entrevues avec un patron local; un pourvoyeur à 100 km au nord de tout ordinateur et qui n'avait jamais vu l'Internet a pu faire créer une page Web qui a attiré de nombreux visiteurs et qui lui a permis de faire des affaires, à l'aide d'un télécopieur.
- Parfois, l'absence d'infrastructure de télécommunications est un facteur déterminant pour les investisseurs qui songent à s'installer dans une région.
- La capacité accrue de réseauter entre eux, p. ex. grâce au réseau Internet et à la vidéoconférence, permet aux Autochtones de mieux échanger des idées et de se mobiliser pour le développement personnel et communautaire et pour la consultation et la mobilisation politiques.
- Aujourd'hui, malheureusement, les Autochtones viennent au dernier rang dans les statistiques positives (emploi, espérance de vie, etc.); nous savons que la TI peut avoir des effets favorables grâce à la télésanté et à l'éducation à distance.
- La technologie est essentielle à la préservation des langues autochtones.

Processus/Partenariats

- Engagement communautaire : trouver des champions communautaires (mettre au point des systèmes pour les évaluer et les classer), profil communautaire; visiter les collectivités; avoir accès à ceux qui mettent au point les applications.
- Consolidation des capacités – p. ex. un consortium de C.-B. a l'intention d'établir un service à bande large et d'en tirer tous les avantages économiques et éducatifs possibles.
- La C.-B. et l'Alberta ont déjà des plans détaillés, et le *Plan* national devrait reconnaître ce qui a déjà été fait et ne pas imposer de règles; nous devons reconnaître le leadership des provinces.

- Travailler avec les universités à la création d'une base universitaire pour les processus.
- La question du gouvernement en ligne ne se résume pas à l'exécution de services. Il y a actuellement de trois à quatre mille personnes qui travaillent au ministère des Affaires indiennes, à Ottawa. Il se peut que bon nombre de ces personnes soient en mesure de retourner dans leurs collectivités. Il faut offrir des postes bien rémunérés dans la fonction publique aux peuples autochtones; il faut encore déléguer d'autres services gouvernementaux aux Autochtones, p. ex. la justice. Le gouvernement remplit un rôle important dans le développement économique des sociétés, et l'exécution de ce mandat est un facteur clé à cet égard. Le modèle de délégation de DRHC devrait être évalué pour déterminer s'il convient à d'autres ministères, et les fonctionnaires des Premières nations pourraient se voir confier ce mandat, qui débordera ensuite dans les collectivités (pour freiner la migration).
- Un des problèmes porte sur l'évaluation des technologies et des fournisseurs. Il faudra envisager d'établir un type de Bureau d'éthique commerciale pour la connectivité des Autochtones. Les suggestions comprenaient aussi la production de « guides », de modèles pour créer des contenus communautaires ou des portails. Créer un registre en ligne des réussites en matière de connectivité des Autochtones et des pratiques à adopter.
- Les organisations autochtones nationales devraient se faire les championnes de nombre de ces possibilités auprès des décideurs, des groupes régionaux et des collectivités. En outre, les OAN devraient faire office d'utilisateurs modèles de la connectivité des Autochtones. Il faut assurer la coordination et fournir des outils et des processus simples pour la production de rapports.
- Examiner les coûts sociaux qu'entraînerait le fait de *ne pas dresser* de plan/plan d'action – et demander au VG de l'indiquer dans son rapport, et de vérifier non seulement les coûts économiques mais aussi les coûts sociaux.
- Les partenariats doivent être réels, aller au-delà des compétences; dans les collectivités autochtones il n'y a pas de base économique véritable pour offrir des services aux particuliers, et le partenariat avec le gouvernement dans les collectivités est essentiel.

Gestion de l'information

- Pour ce qui est du contenu, il faut multiplier l'information – c'est un atout! Le développement économique repose aujourd'hui sur les briques et le mortier, mais l'information doit être perçue comme un atout important et doit entrer en compte dans le bilan du soutien des programmes.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

- Il faut personnaliser le contenu autochtone pour l'exécution de services en ligne (un contact plus personnel).
- Poursuivre l'intégration, l'approche de guichet unique, pour réduire le fardeau que représentent les rapports.
- Être prudent dans le *Plan* national – il doit être souple pour convenir aux provinces, aux territoires et aux intérêts communautaires.
- Les OAN devraient préconiser/promouvoir la connectivité des Autochtones.
- Il faut déployer des efforts pour déterminer les coûts économiques et sociaux positifs de la connectivité des Autochtones.
- Il est essentiel de fournir un point d'accès aux collectivités.
- La technologie doit appuyer, relever et respecter la diversité des réalités autochtones.
- Un participant a dit qu'il craignait qu'un plus grand nombre de services gouvernementaux en ligne donne l'impression que le gouvernement cesse d'offrir directement les services et réalise

des économies mais que cela ne profitera pas nécessairement aux collectivités. D'autres discussions ont souligné l'importance de cet aspect, mais on demeure convaincu que les Autochtones utiliseront la TI selon leurs besoins, à leurs propres fins.

Résumé de la séance

Le Bureau du vérificateur général a fait des questions autochtones l'une de ses cinq priorités; il existe un important corpus d'information sur les leçons apprises (le gouvernement a consacré de fortes sommes à la mise en œuvre de la TI). Un outil de diagnostic des capacités de gestion de l'information (DCGI) est disponible sur les sites Web du gouvernement. Il est inévitable que tous les services gouvernementaux soient offerts en ligne d'ici cinq à dix ans. Certaines collectivités sont plus avancées que d'autres; tout comme certains ministères fédéraux et certaines provinces sont plus avancés que d'autres. Il faut toujours apprendre de ceux qui sont en avance et aider ceux qui sont en retard; il faut mettre en commun les leçons apprises et s'aider les uns les autres.

Les outils de TI font partie d'une révolution. Il faut encourager la communauté des utilisateurs et promouvoir la communication entre tous les intervenants pour élargir la base de connaissance.

Thème 4. Apprentissage en ligne

Coprésidents :	Suzanne Robert	Industrie Canada, Rescol des Premières nations
	Sherry Lewis	Association des femmes autochtones du Canada
Facilitateurs :	Lillian Beaudoin	Industrie Canada
	Valerie Ladouceur	Industrie Canada
	Will Dubitsky	Industrie Canada
Groupe de discussion :	Harvey McCue	Président, Programme pour jeunes à risque
	Gilbert Whiteduck	Éducation des Premières nations du Québec, Kitigan Zibi/Réserve de Maniwaki
	Jerry Lanouette	Odawa Native Friendship Centre
	Tim Whiteduck	Rescol des Premières nations, Québec, Organisation de gestion régionale
Questions	Infrastructure, accès aux écoles, accès public, soutien technique de la TI, apprentissage en ligne et applications didactiques	

Perspectives, défis et solutions suggérées

L'apprentissage en ligne offre de nombreuses possibilités de développement social pour atteindre les objectifs suivants :

- Stimuler la soif d'apprentissage et offrir un débouché créatif aux enfants autochtones.
- Établir un lien entre les étudiants autochtones et leurs pairs du monde entier et leur donner accès à l'apprentissage mondial et à une information récente.
- Assurer une liaison entre les élèves et les éducateurs autochtones d'autres collectivités.
- Fournir aux élèves autochtones du matériel didactique concernant leur propre culture, leur histoire et leur langue.
- Surmonter le manque de ressources dans les écoles des petites collectivités éloignées et réduire les coûts de certains documents et matériels didactiques.
- Mieux exploiter les ressources des enseignants qui enseignent à plusieurs niveaux; adapter des produits d'apprentissage en ligne de grande qualité en fonction de ces divers niveaux.
- Améliorer la formation en langue autochtone, tant sur les réserves qu'à l'extérieur, dans le nord et dans le sud, en zone rurale et en zone urbaine.
- Rejoindre les Autochtones qui se sentent marginalisés par l'éducation traditionnelle et leur permettre d'apprendre à leur propre rythme dans le cadre d'un programme sur mesure.
- Promouvoir des modèles positifs dans la collectivité autochtone.
- Permettre aux étudiants plus âgés de suivre des cours d'université en ligne sans devoir quitter leurs collectivités.
- Encourager l'apprentissage permanent en offrant des expériences de rechange basées sur l'apprentissage aux niveaux secondaire, collégial et universitaire, de sorte que l'on puisse s'instruire sans quitter la collectivité.
- Réduire les inconvénients de l'éloignement et assurer l'égalité des chances en matière d'éducation et de carrière.

- Fonder un institut autochtone national de l'apprentissage en ligne et un conseil consultatif en matière d'éducation au niveau de la base, pour définir une vision et mettre en œuvre des programmes d'apprentissage en ligne.
- Travailler avec les dirigeants communautaires, les aînés, les éducateurs, les chefs et les jeunes pour faire connaître l'importance et tout le potentiel des TIC et de l'apprentissage en ligne.
- Réduire le roulement des enseignants en liant des éducateurs de l'extérieur de la réserve à des élèves sur la réserve.
- Réduire le taux d'abandon scolaire au niveau secondaire en appuyant, en développant ou en utilisant des écoles secondaires virtuelles pleinement accréditées, qui existent déjà.
- Renforcer l'identité culturelle et promouvoir le développement communautaire durable et l'autonomie chez les Autochtones.

Il existe des perspectives de développement économique qui permettraient d'atteindre les objectifs suivants :

- Donner des chances égales aux élèves autochtones pour améliorer leurs perspectives d'emploi.
- Créer des emplois pour des techniciens en apprentissage en ligne et pour des producteurs de contenu dans les collectivités des Premières nations.
- Doter les écoles d'infrastructures d'apprentissage en ligne qui peuvent être partagées avec la population en général.

Défis

- Absence d'accès Internet (et même de téléphone) ainsi que de sites d'accès publics (p. ex. les bibliothèques) dans certaines collectivités autochtones.
- Coûts d'installation élevés d'Internet, en particulier à haute vitesse, dans les petites collectivités et les collectivités éloignées.
- Les services Internet par satellite requièrent encore une ligne téléphonique pour télécharger l'information.
- L'apprentissage en ligne ne réglera pas les problèmes inhérents au système d'éducation autochtone.
- En raison de la situation socio-économique défavorable des enfants autochtones, certains d'entre eux ont des difficultés d'apprentissage parce qu'ils ne sont pas adéquatement nourris.
- Le matériel d'apprentissage en ligne doit être adapté sur le plan culturel et convenir aux méthodes particulièrement favorables à l'apprentissage pour les élèves autochtones (p. ex. dans un contexte coopératif).
- Fort taux d'absentéisme chez les élèves autochtones.
- Qui fournira le matériel didactique et les programmes pour l'apprentissage en ligne et qui les validera?
- Quel est le but de l'apprentissage en ligne pour les Autochtones? Est-ce seulement pour les enfants ou aussi pour les adultes?
- Comment la technologie, par exemple la vidéoconférence, peut-elle le mieux être utilisée pour l'apprentissage?
- Absence d'accès Internet équitable (haute vitesse) et abordable.
- Difficulté de retenir le personnel de soutien des TIC en raison du manque de développement de compétences technologiques dans la collectivité.
- Besoin de matériel de TIC dans les écoles ainsi que de services d'entretien et de locaux.

- Besoin d'encourager et de définir la coopération positive entre les responsables provinciaux et les responsables autochtones de l'éducation, pour mettre au point des programmes autochtones en ligne accrédités.
- Amener les aînés, les chefs, les parents, les enseignants, les dirigeants communautaires et les jeunes à appuyer les technologies d'apprentissage en ligne.
- Répondre aux besoins des familles à faible revenu, des prestataires d'aide sociale, y compris les mères célibataires, en offrant des occasions de développement des compétences et d'apprentissage en ligne.
- Instaurer une structure pour tester et évaluer le contenu et les programmes d'apprentissage en ligne.

Options proposées

- Créer un institut autochtone national de l'apprentissage en ligne, au niveau de la base, pour définir une vision et mettre en œuvre des programmes.
- Faire de la stratégie une stratégie communautaire et prévoir des consultations sur la façon de procéder.
- Promouvoir l'importance de l'apprentissage la vie durant grâce à l'utilisation de l'apprentissage en ligne dans les collectivités autochtones.
- Accroître le contenu autochtone sur le Web.
- Établir un plan de connectivité ciblant des objectifs précis (p. ex. T1, implantation de câbles à fibre optique).
- Veiller à ce qu'il y ait une connaissance et un soutien techniques locaux parmi les techniciens, les éducateurs et les élèves, pour exploiter de façon optimale l'apprentissage en ligne.
- Établir des compétences de base pour les programmes et les caractéristiques techniques.
- Continuer à élaborer des partenariats avec le secteur privé, p. ex. Bell Canada a relevé les débits de téléchargement pour certaines écoles des Premières nations au Québec, à titre de projet pilote.
- Mettre en commun des ressources, par exemple le matériel de vidéoconférence, avec des services non éducatifs, par exemple les services de santé, pour réduire les coûts.
- Utiliser des programmes comme Rescol pour fournir du matériel informatique et de la formation et promouvoir l'apprentissage en ligne dans les collectivités autochtones.
- Continuer à appuyer les organisations, les initiatives, les programmes et les services qui favorisent l'apprentissage permanent grâce aux TIC, par exemple le Conseil d'éducation des Premières nations, Kitigan Zibi/Réserve de Maniwaki, qui fournit des services de site Web pour les écoles.
- Inciter les conseils scolaires en milieux urbains à tendre la main aux élèves autochtones grâce à l'Internet dans le cadre des initiatives d'écoles secondaires et d'autres initiatives d'apprentissage en ligne.
- Appuyer, soutenir et encourager les ministères de l'Éducation, les conseils scolaires, les responsables de l'éducation et les éducateurs pour qu'ils forment des alliances pour multiplier les possibilités d'apprentissage innovatrices, y compris l'école secondaire sur Internet et d'autres initiatives d'apprentissage pour les peuples autochtones.
- Coordonner les efforts et les consultations avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, le secteur privé et la communauté autochtone, afin d'établir un plan de connectivité et un calendrier qui cibleront de façon dynamique l'objectif de fournir un accès équitable et abordable (p. ex. lignes T1, bande large, satellite).

- Établir une stratégie nationale autochtone d'apprentissage en ligne au niveau communautaire.
- Désigner des champions communautaires et des conseillers techniques en matière de TIC, qui feront office de conseillers pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et d'initiatives d'apprentissage en ligne.
- Définir, évaluer et appuyer des programmes et des initiatives d'apprentissage en ligne nouveaux ou existants, pour voir s'ils peuvent être adaptés et implantés à l'échelle nationale.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Institut d'apprentissage en ligne. Toutes les orientations proposées ci-dessus ont suscité un vif enthousiasme, mais en particulier l'idée de créer un institut d'apprentissage en ligne, dans la mesure où cette initiative se ferait à partir de la base.

Résumé de la séance

L'apprentissage en ligne est un outil puissant. Il peut aider les collectivités autochtones à développer les compétences et à obtenir l'information à jour dont elles ont besoin pour s'assurer un accès équitable aux emplois et au développement économique. La technologie devrait toutefois être aussi rentable et accessible que possible, et aussi pertinente que possible pour les Autochtones et leur culture, leurs collectivités et leurs styles d'apprentissage. Les occasions d'apprentissage en ligne présentent plus d'avantages que de difficultés.

Thème 5. Santé en ligne

Coprésidents :	Shelagh Jane Woods	SC (Santé Canada)
	Richard Jock	APN, PDG
Facilitateurs :	Ernie Dal Grande	SC (Santé Canada)
	Mario Dagenais	APN
Groupe de discussion	Richard Scott	Programme global de recherche et de formation en cybersanté, Université de Calgary
	Sarah Muttitt	MBTelehealth - Conseil de santé régional de Winnipeg
	Donna Williams	Télésanté Keewaytinook Okimakanak
	Lynda Kushnir Pekrul	SC (Santé Canada), Unité de solutions e-Santé - DGSPNI (Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits)
	Ed Brown	Réseau NORTH
	Debra Gillis	SC (Santé Canada)
	Tracy Scott	Anishnaabe Mino-Ayaawin
	Valerie Gideon	Centre des Premières nations, directrice
	Steven Fox-Radulovich	CH'Net, UCCM (United Chiefs and Council of Manitoulin)
Questions	Infrastructure, accès, formation, soutien technique TI, partenariats intercompétences sur la protection des renseignements personnels, mise en commun des données	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Partenariat et processus de financement

- Encourager le gouvernement à consacrer plus de fonds aux TIC et à la santé en ligne, et même fournir un cadre sur la façon de dépenser cet argent.
- Élaborer des protocoles de partenariat (données, interopérabilité, sécurité) entre le gouvernement fédéral, les provinces/territoires et les intervenants des collectivités autochtones, en fonction de la capacité de chacun.
- Penser « glocal! » (global ET local) : Avant d'arrêter des politiques, essayez de prévoir la façon dont ces politiques se répercuteront à l'extérieur de votre compétence, même s'il est impossible d'avoir un plan commun.
- L'entreprise privée est un élément clé, en particulier les entreprises autochtones. Il peut être souhaitable d'envisager la participation des Premières nations à titre de 14^e compétence dans ce secteur.
- Il faut mieux partager – le modèle de financement concurrentiel s'oppose à cet esprit.
- Il est important de planifier en commun et d'harmoniser les processus.
- Il faut négocier des ententes d'échange de données.
- Il faut combler l'écart entre le gouvernement et la collectivité/le conseil tribal : montrer la valeur de la technologie à la collectivité et communiquer les recommandations de la collectivité aux bailleurs de fonds.
- Élaborer et mettre en œuvre un processus d'évaluation qui comprend : économies de coûts; effet de la télésanté sur la situation de santé des collectivités des Premières nations; satisfaction des patients; processus.

- Créer un cadre régional, utiliser les trousse existantes et demander aux actuels participants autochtones de la santé en ligne de produire plus de trousse (il doit s'agir d'une solution communautaire).
- Il faut connaître les procédés utilisés pour répartir le travail sur le terrain.
- Plus de transparence en matière de processus et création d'un processus clair.
- Les collectivités doivent être prêtes à courir des risques calculés; le modèle actuel est souvent inadéquat. Il faut aller de l'avant, petit à petit, et repérer les participants clés pour les former. Pour ce qui est de l'intégration de projet, la participation communautaire est un défi, et les organismes de financement doivent se pencher sur ce problème. Il est très important de renforcer les capacités.

Gouvernance – Autonomie pour les questions de santé en ligne

- Une enquête nationale a révélé que les processus de gouvernance varient et doivent continuer de varier – les projets doivent s'adapter à cette réalité.
- Les processus régionaux actuels doivent être respectés et les nouveaux processus en cours d'élaboration doivent s'y adapter.
- Il faut ménager une place dans le processus décisionnel pour la 14^e compétence et les PPPP (partenariats public, privé, provinces).
- Il nous faut envisager les risques liés à la divulgation de l'information.
- Il faut définir une structure de reddition de comptes.
- Les collectivités se plaignent que les décideurs ne les connaissent pas et elles veulent que les gouvernements voient plus souvent ce qui se passe concrètement dans les collectivités. Par exemple, les infirmières ont discuté des résultats et des avantages avec les chefs.
- La santé en ligne peut aussi être perçue comme une occasion de développement économique.
- Il faut évaluer les besoins de la collectivité avant de déterminer l'ordre de priorité des services. (Par exemple, une collectivité voulait utiliser la TI pour pouvoir communiquer avec des membres qui avaient dû partir se faire soigner à l'extérieur, et cette application était appuyée par les aînés.)

Fossé des compétences – Dossier de santé électronique

- Le dossier de santé électronique est une question fondamentale. Toutes les compétences l'ont défini comme un important aspect à discuter. Aux niveaux fédéral, provincial et territorial, nous essayons de définir la protection des renseignements personnels et d'élaborer des dispositions législatives communes à cet égard – les questions propres aux Premières nations doivent être examinées dans le cadre de cet exercice.
- La technologie n'est pas un obstacle, ce sont plutôt les questions de confidentialité et de compétence qui sont les plus grandes entraves.
- Cette question doit être réglée, car le dossier de santé électronique est important pour la continuité des soins.
- Plusieurs « dossiers en ligne » prennent forme (dossier de santé électronique; dossier médical électronique; dossier de santé personnelle), ce qui constituent une menace pour la continuité et le contenu des dossiers médicaux et de santé. Nous devons penser aussi sur le plan international : il y a déjà des radiologistes outre-mer qui traitent des patients.
- En vertu de la loi, le patient a le dernier mot en ce qui concerne son propre dossier de santé et les personnes qui peuvent le consulter – ce fait peut éliminer certains problèmes de compétence.

Fossé des compétences – Politique et processus

- La santé en ligne intéresse un si grand nombre de compétences qu'il faut tenter de combler le fossé grandissant entre elles (les points de vue de la santé et de la politique sont parfois opposés).
- Il ne faut pas attendre une solution venue d'en haut; il faut encourager les collectivités à continuer d'élaborer leurs propres partenariats, ce qu'Ottawa aurait peut-être voulu décourager.
- Il faut être conscient des inconvénients de l'approche descendante, qui peut être influencée par des questions intercompétences. Il faut être à l'affût des options et mettre en commun ou discuter les leçons apprises dans ce domaine. Souvent, le dialogue fait défaut car il y a trop de compétition et trop d'instructions venues d'en haut.
- Il faut reconnaître les obstacles intercompétences en matière de télésanté (p. ex. les règles interdisant aux médecins de voir des patients d'autres provinces). Il faut proposer que le nouveau conseil de la santé se penche sur cette question au niveau national.
- Il faut continuer à envisager toutes les questions/tous les secteurs intercompétences concernés (p. ex. la structure des droits et les remboursements d'honoraires).
- Les auteurs du rapport Romano-Kirby concluent qu'il y a double emploi. La télésanté offre des options pour mettre en commun l'information et réduire le double emploi.
- Les nouveaux processus modifient la sociologie des collectivités, et les collectivités ont besoin d'être rassurées quant à leur propre pouvoir. Cette clarté en matière de compétence est essentielle à l'adhésion.

Gestion du changement

- Il faut préciser les compétences en ce qui concerne les rôles et responsabilités des gouvernements des Premières nations relativement à la gestion du changement dans leurs propres collectivités.
- La gestion du changement est la clé de l'édification des capacités et de la viabilité.
- Pour définir des principes communs, il nous faut commencer par une vision stratégique commune en matière de santé en ligne, et il faudrait confier la tâche de définir cette vision à une coalition d'orientation qui participera au processus. Sinon, les groupes resteront isolés les uns des autres et continueront de poursuivre leurs propres intérêts.
- Il faut faire participer tous les partenaires aux discussions concernant les besoins et les solutions.
- Le *Plan* de l'ONSA et le plan tactique sont d'excellents points de départ.
- Il faut discuter des processus de répartition de la charge de travail et des conséquences générales.
- Il n'y aura pas qu'une seule solution – il y aura des variantes régionales.
- Il faut des plans stratégiques pour établir une infrastructure dans l'ensemble des compétences. En mettant l'accent sur cet aspect, les responsables de l'autoroute de l'information espèrent avoir un consortium regroupant des organisations autochtones et du secteur privé qui collaborera avec le gouvernement et proposera des solutions innovatrices.
- Nouveau plan, plan de faisabilité et cadre pour l'intervention régionale.
- Il faut que la stratégie soit transparente et il faut engager un débat public en ce qui concerne les dossiers publics (p. ex. pour que les résultats soient définis et entérinés).
- Il faut produire des « guides » en matière de santé en ligne et les faire connaître lors de diverses manifestations. La « trousse » mentionnée n'est pas bien connue, et cela montre qu'il faut plus de transparence et de mise en commun des connaissances.
- Les collectivités doivent s'adresser aux intervenants clés et leur présenter des propositions de participation.

- Il faut aider les collectivités à envisager l'incidence possible de l'exécution de services de santé en ligne sur d'autres aspects des sociétés autochtones. En matière de santé, la population a besoin d'information plus facile à trouver, les fournisseurs de services de santé, d'une information plus abondante et accessible en temps réel pour le soutien des décisions cliniques.
- Il faut intégrer la santé en ligne pour que les utilisateurs au niveau local lui fassent confiance. Il faut désigner des participants clés, démystifier la télésanté et offrir une formation supérieure et plus abondante.
- Au niveau communautaire, de nombreuses questions touchent la sécurité et la protection des renseignements personnels – ces questions peuvent être réglées grâce à un plan de gestion du changement détaillé. Il faut élaborer un message normalisé et une approche à présenter aux collectivités.

Questions d'exécution

- L'exécution devrait être guidée par une vision commune à tous les membres de l'équipe. Il faut fixer une « valeur » à la santé et à la qualité de la vie pour défalquer les coûts d'exécution. Les applications doivent être liées à ce qui est le plus intéressant pour les Premières nations.
- Il faut faire participer les utilisateurs à la conception du système.
- Élaborer des cadres de participation communautaire (et faire intervenir les collectivités dans la conception de ces cadres!).
- Toutes les discussions doivent être reliées à une stratégie de développement des capacités.
- Il faut désigner un coordonnateur spécifiquement pour la télésanté – ne pas simplement ajouter cette responsabilité à des fonctions rôles existantes.
- Le soutien technique doit être développé localement – parfois, c'est le concierge. Parmi les leçons apprises, mentionnons que si le fournisseur trouve l'application logique, il l'adopte rapidement. Un projet bien conçu peut être un outil de recrutement et de maintien de l'effectif, en particulier lorsqu'il fait intervenir l'éducation du patient et le soutien professionnel. Il faut implanter des réseaux étendus pour raccorder les collectivités; mettre sur pied un centre d'exploitation de réseau et des applications de haut niveau pouvant aussi appuyer les processus d'activité locaux. Centraliser le soutien, regrouper les programmes sous un même toit. Réinvestir les économies dans d'autres domaines des soins de santé aux Autochtones. Travailler en étroite collaboration avec les responsables locaux, car ce sont eux qui détermineront à quel rythme la santé en ligne peut être mise en œuvre chez eux. Les solutions doivent être adaptées à l'utilisateur.
- Les applications de télésanté doivent être basées sur des évaluations des besoins solides, axées sur la collectivité. Il faut veiller à ce que les services de santé de haute technologie améliorent, intègrent et prolongent les techniques de guérison traditionnelles.
- Il faut travailler en étroite collaboration avec les organisations nationales de santé autochtone pour mettre au point des applications de santé en ligne conçues et contrôlées par les peuples autochtones.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de santé propres aux Autochtones aux niveaux communautaire, régional, national et international.
- Il faut établir de plus en plus de partenariats avec les organisations des Premières nations pour l'éducation, la formation et le soutien. Il faut déterminer les carences des services dans les diverses collectivités : p. ex. parole et langage, counselling, partage des connaissances des guérisseurs traditionnels avec d'autres Premières nations (p. ex. créer un cercle national du savoir).

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Parmi les questions soulevées par les participants, il convient de mentionner les suivantes :

- Faut-il une population minimale pour les initiatives de santé en ligne? Existe-t-il des données montrant que les coûts de transport pour les soins médicaux ont été réduits grâce au service de santé en ligne?
- Les participants ont aussi mentionné que les membres du personnel soignant ne savent pas tous utiliser aisément la télésanté pour faire les premières évaluations d'un patient. Les organismes de réglementation doivent se pencher sur cet aspect.

Résumé de la séance

De nombreuses questions doivent être réglées dans le domaine de la santé en ligne, mais la chose est faisable. Il nous faut continuer de travailler et considérer la diversité comme un atout. La mise en commun des connaissances est très importante, même dans les petits réseaux. Nous avons besoin de trouver une façon d'élaborer une vision commune. Il y a encore beaucoup de scepticisme dans les collectivités, et il faut s'y attaquer avec doigté, grâce à des processus transparents. La consultation communautaire efficace est essentielle.

La santé en ligne convient aux concepts de transformation du gouvernement et de capacité pour l'exécution plus efficace et plus rapide des services. Les mécanismes servent aussi d'autres buts et habilent les citoyens; ils comblent le fossé entre les Autochtones vivant en milieu urbain et les groupes isolés de membres des Premières nations. Les groupes autochtones ont besoin de prendre l'initiative pour montrer ce qui donne de bons résultats à d'éventuels bailleurs de fonds (y compris le gouvernement). Lorsque l'on envisage des projets, il faut aussi mesurer les résultats autrement qu'en termes financiers.

Thème 6. Connectivité des Autochtones en milieu urbain

Coprésidents :	André Guertin	BCP (Bureau du Conseil privé)
	Jay Roberts	Congrès des peuples autochtones
Facilitateurs :	Jody Thompson	Congrès des peuples autochtones
Groupe de discussion :	David Hallman	BCP, Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain
	Marcia Nickerson	KTA, Centre pour la collaboration gouvernementale
	Roger Nason	Business Development APC Environmental Ltd.
	Michael Curri	Strategic Networks Group
	Rima Aristocrat	TeKnoWave Inc.
	Pitseolak Pfeifer	Congrès des peuples autochtones
Questions	Défense des dossiers internationaux, partenariats, échanges pour le développement communautaire en ligne	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Perspectives

- Utiliser les outils informatiques pour faciliter l'accès à l'information, aux programmes et aux services nationaux, provinciaux, territoriaux et locaux dans les centres urbains.
- Faire connaître et encourager le développement des compétences de TIC.
- Utiliser les outils en ligne perfectionnés pour rapprocher les intervenants autochtones en milieu urbain.
- Entretenir des liens avec la collectivité, même si la situation géographique n'est pas d'obstacle en région urbaine, en permettant aux intéressés de faire connaître leurs points de vue et d'aider les Autochtones qui s'installent dans les villes à s'ajouter à leur nouvelle vie et à rester en contact avec leurs collectivités d'origine et leurs familles.
- Améliorer les perspectives, y compris le développement économique.

Défis

- Offrir des points d'accès publics accueillants à l'Internet dans les centres urbains (p. ex. certains sans-abri hésitent à entrer dans les bibliothèques).
- Développement des compétences (essentiel en milieux urbains, où occuper un emploi est une question de survie).
- Coordination horizontale de l'information, des programmes et des services nationaux, provinciaux, régionaux et urbains destinés aux Autochtones.
- Offrir plus de possibilités.
- Développement communautaire.
- Apprentissage « à distance ».
- Manque de financement pour les initiatives menées à l'extérieur des réserves.

Options proposées

- Faire connaître la connectivité des Autochtones et développer ses possibilités en définissant des façons de rejoindre les collectivités autochtones.

- Fournir un cadre de référence pour l'établissement de partenariats, l'analyse des écarts et la réalisation d'initiatives bien ciblées.
- Intégrer des technologies conviviales basées sur les besoins et des modes de service appropriés pour améliorer l'exécution des programmes et des services.
- Définir des façons de communiquer avec les collectivités autochtones en milieu urbain et de mettre leurs membres en contact les uns avec les autres (p. ex. rejoindre les jeunes dans les centres commerciaux).
- Contribuer à fournir les outils nécessaires à la participation des citoyens autochtones au processus démocratique et pour établir des liens avec la collectivité.
- Élaborer des solutions fondées sur les besoins autochtones et non pas sur les politiques.
- Veiller à ce que les trois ordres de gouvernement collaborent entre eux pour régler les problèmes des Autochtones vivant en milieu urbain.
- Consulter les Autochtones au sujet des initiatives de gouvernement en direct.
- Veiller à ce que les peuples autochtones puissent disposer de points d'accès publics à Internet.
- Établir des modes d'accès facilités aux programmes, services et contacts autochtones en milieu urbain.
- Accroître les possibilités de formation en informatique.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Accès en milieu urbain. Les participants ont souligné la nécessité de rendre Internet accessible à tous les Autochtones en milieu urbain, parce qu'ils vivent souvent dans divers quartiers, qu'ils se sentent parfois à l'écart du réseau d'éducation officiel (et n'ont donc pas accès à l'école), et qu'ils n'osent pas toujours utiliser les points d'accès comme ceux offerts dans les bibliothèques.

Résumé de la séance

Connectivité. On semble croire que les Autochtones vivant en ville communiquent mieux entre eux, pourtant ils se sentent parfois tout aussi isolés s'ils n'ont pas accès à l'Internet ou n'ont pas de contacts avec leurs collectivités d'origine. Parce que les services Internet sont plus faciles d'accès dans les villes, il existe de nombreuses possibilités d'utiliser l'infrastructure pour que les Autochtones aient le sentiment de faire partie tant de leur nouveau milieu que de l'ancien et qu'ils puissent obtenir de meilleurs emplois et accéder au développement social.

Thème 7. Secteur privé

Coprésidents : Brian Hill AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada),
directeur général, Direction de la gestion de l'information

Groupe de discussion	John Bernard	Donna Cona
	Joseph Tokwirot Norton	Conseil des Mohawks de Kahnawake – MIT
	Hubert Janssen	Télesat Canada
	Tom Maracle	Xerox
	Murray Dion	SixDion, PDG
	Robert Vigneault	SIS (Strategic Information Systems) Business Alliance
	John Stratton	Alliant

Questions : **Contributions :**

Initiatives, réussites et expériences dans les collectivités autochtones

Suggestions :

Gouvernement, OAN, dirigeants communautaires et contributions et priorités du secteur privé

Absence de capacité communautaire en GI-TI

Absence de sensibilisation des dirigeants locaux à l'importance socio-économique

Nécessité d'un guichet unique pour l'information sur le programme de connectivité des Autochtones

Intervention indépendante des ministères

Perspectives, défis et solutions suggérées

Modèles de financement/d'acquisition

- Aucun partenariat à long terme avec les secteurs public/privé, expérience occasionnelle mais temporaire; l'administration publique n'appuie pas le secteur privé, cherche plutôt les propositions les plus économiques. Nécessité d'une réforme des acquisitions et d'une plus grande continuité des partenariats.
- Problème depuis 20 ans, les deux côtés ont des motivations distinctes (actionnaires par opposition à électeurs), le gouvernement a un point de vue différent en ce qui concerne le risque, le profit et le rendement de l'investissement. Ce modèle décourage en outre ceux qui ont déjà obtenu un contrat de présenter une nouvelle proposition, car on suppose qu'il ne peut pas y avoir de continuité.
- Question de financement : Comment les collectivités financent-elles leurs efforts et qui détient le pouvoir dans l'administration publique.
- Nécessité d'un leadership national et d'une vision globale (reconnaître l'importance de la bande large comme infrastructure dans cette vision).
- Il faut mieux utiliser les fonds actuels : modèles d'agrégation, réforme des acquisitions.
- Nécessité d'un modèle de viabilité.
- Parfois, les formalités bureaucratiques nuisent à la définition de solutions utiles à la collectivité et peuvent décourager la participation d'autres sources de financement/d'investissement.

- Tout comme pour la construction du chemin de fer, il faut des subventions gouvernementales pour favoriser le développement de la TI. La situation géographique est un obstacle de taille, et même si la technologie peut combler certaines lacunes de la TI il y a encore des problèmes pour amener la technologie jusque dans les collectivités.
- Le concept voulant que l'on demande aux organismes fédéraux de se regrouper pour avoir des points d'accès communs et acheter des services auprès des fournisseurs locaux est de plus en plus populaire. Il aide particulièrement les collectivités qui ont peu de ressources.

Approche communautaire/Transfert de connaissance

- Il serait peut-être bon que les gouvernements et les collectivités autochtones fassent du transfert de connaissance une priorité dans la passation de marchés avec les fournisseurs.
- Renforcement des capacités des collectivités.
- Nécessité de confier les commandes aux collectivités autochtones.
- Nécessité de dégager les effets positifs du transfert de connaissances.
- Sensibilisation (p. ex. aux possibilités) comme clé du succès.
- Question de proximité : écart entre les points où le service est offert et les endroits où les gens vivent.
- La technologie doit être considérée comme un élément de la culture.
- Il nous faut envisager les avantages indirects d'avoir une petite entreprise autochtone qui serait l'entrepreneur principal et attribuerait des marchés à des entrepreneurs plus gros pour divers aspects d'un projet.
- Souligner que la collectivité doit être définie, c.-à-d. collectivité autochtone dans le cadre d'une communauté plus vaste ou à proximité d'une telle collectivité (c.-à-d. en C.-B., une localité où il y a une école, une bibliothèque ou un centre communautaire).

Partenariat

- Il n'y a pas suffisamment de partenariats privé/public, et ceux qui existent disparaissent trop rapidement.
- Établir des partenariats avec les bailleurs de fonds peut nécessiter une offre de services à valeur ajoutée et, parfois, une offre de biens ou services gratuits au début, pour établir la relation. Il faut aussi qu'il y ait un échange.
- La notion de partenariat est trop complexe pour que les gouvernements puissent lancer le processus; il faut plutôt que ce soit les groupes autochtones qui définissent les concepts et les proposent au gouvernement. Le gouvernement ne peut financer éternellement les projets – il ne peut être qu'un facilitateur et non pas un véritable partenaire.
- La distinction entre partenariat pour le marketing (dans le cadre d'un processus d'acquisition) et partenariat pour l'investissement dans une infrastructure (une transaction commerciale).
- Les efforts de collaboration interne que le gouvernement fédéral a déployés pour que les collectivités deviennent des courtiers fournisseurs se sont heurtés à de nombreux obstacles. Le gouvernement peut demander aux collectivités ce qu'elles veulent et préciser ensuite les détails (p. ex. recruter des techniciens locaux, une compétence externe, etc.).
- Rôles des secteurs public et privé, en particulier dans les collectivités isolées.
- Le secteur privé ne peut pas intervenir pleinement sur le marché des TIC sans un partenariat.

- Il serait peut-être plus utile de considérer le gouvernement comme un facilitateur plutôt que comme un partenaire – obtenir un financement provisoire du secteur privé et supposer que le gouvernement interviendra par la suite – fondé sur le partenariat avec la collectivité.
- Il faut assurer la collaboration de toutes les parties.
- D'autres concepts pourraient peut-être être perçus comme une forme de partenariat, par exemple certaines pratiques mises en œuvre par Xerox : appuyer de nombreuses organisations et de nombreuses causes dans l'ensemble du pays; programme de bourses.
- À l'occasion, les collectivités autochtones pourraient avoir besoin de créer des règlements locaux pour préciser les situations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts avec d'autres compétences quant aux droits d'utiliser l'infrastructure locale (routes, ponts, voie maritime, entreprises de télécommunications et fibres optiques). Cela peut mener à des partenariats axés sur le partage des profits.
- Le gouvernement est passé dans les collectivités autochtones sans laisser d'infrastructures que les collectivités pourraient utiliser par la suite.
- Nécessité de voir des réussites dans l'ensemble du pays comme une inspiration plutôt que comme une concurrence directe.
- Demande de réseaux omnibus, car les collectivités collaborent les unes avec les autres.
- Divers facteurs se sont avérés utiles à la réussite des partenariats.
- Demander aux collectivités de déterminer leurs besoins.
- Le fournisseur doit créer une plate-forme économique pour réussir dans les collectivités ciblées.
- Envisager le déploiement des technologies dans le contexte culturel.
- Veiller à ce qu'il y ait transfert des connaissances vers la collectivité.

Gestion du changement

- Les différences sont semblables en milieu rural et en milieu urbain. Parfois, nous pouvons regrouper des satellites pour offrir l'Internet dans les foyers.
- Le soutien politique varie parmi les dirigeants autochtones au sujet de la TI : certains sont au moins « curieux »; certains sont « sceptiques »; d'autres sont prudents mais curieux. Il pourrait être utile de produire des documents au sujet de ces discussions et de les distribuer dans l'ensemble du pays. Les habitants des localités pourraient les commenter et les discuter avec d'autres collectivités.
- Il faut intéresser amener les jeunes à réfléchir davantage sur la façon de progresser dans le domaine de la TI. Les adultes doivent envisager la TI comme un choix de carrière pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.
- Les collectivités doivent accroître les capacités et les compétences en matière de gestion de l'information – solliciter l'aide de personnes connaissant les pratiques et les processus commerciaux. Les grandes entreprises de TI sont peut-être en mesure de fournir les logiciels et le matériel – c'est ce qu'elles font – mais elles ne peuvent pas offrir de façon économique des services professionnels, et ces compétences doivent donc être développées localement.
- On ne peut pas demander quelque chose dont on ignore l'existence, p. ex. avant la commercialisation des « Post-it », les utilisateurs ne pouvaient pas demander le produit.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Les participants se demandaient comment ceux qui ont un faible revenu pourraient s'offrir les services. Pour ce qui est des services résidentiels dans les collectivités éloignées, on sait qu'il y a un fort taux de

chômage et un grand nombre de familles monoparentales. Pouvons-nous exercer des pressions pour obtenir que le raccordement à l'Internet au foyer soit subventionné? Cette solution doit être appuyée par de nombreux ordres du gouvernement.

Les participants étaient généralement d'avis que les gouvernements provinciaux et fédéraux ne collaborent pas suffisamment et que cela peut nuire à la mise en œuvre.

Résumé de la séance

Compte tenu de tous les fonds disponibles, on pourrait faire davantage mais il faut aussi modifier les modèles actuels de financement et d'acquisition. Ces modèles doivent être beaucoup plus souples et permettre plus de prise de décisions au niveau communautaire relativement à la définition des résultats souhaités et à la sous-traitance des services.

Thème 8. Coopération internationale

Coprésidents :	John Sinclair	AINC, SMA principal, Politique et orientation stratégique
	Jay Roberts	Congrès des peuples autochtones
Facilitateurs :	Patrick Brennan	MAECI
	Daniel Hughes	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada)
Groupe de discussion :	Jeff Marder	MAECI
	Tony Belcourt	RNM (Ralliement national des Métis), ministre des Questions internationales
	Richard Fuchs	CRDI (Centre de recherches pour le développement international)
	John Scott	IPNUQA (Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones)
	Santiago Reyes-Borda	Industrie Canada, Direction des applications de l'inforoute
	Brian Phillips	ACDI
	Karla Bento de Carvalho	Fondation indigène nationale (FUNAI), Brésil
	Nelson Donoso	Ministère de la Planification du Chili
	Francisco Llamas	Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI), Mexique
Questions	Promotion de la connectivité internationale entre les Autochtones et possibilités de réseautage	

Perspectives, défis et solutions suggérées

Orientation du partenariat pour une stratégie en ligne

- Le Canada doit promouvoir/faire connaître à l'échelle internationale les avantages de la connectivité des Autochtones sur le plan socio-économique (à d'autres gouvernements et à des groupes autochtones et tribaux).
- Faire valoir la connectivité des Autochtones dans les forums internationaux importants (SMSI, SDA, etc.).
- Le Canada est prêt à accueillir une conférence préparatoire régionale au cours de l'année qui vient et cherchera à établir un partenariat avec d'autres États des Amériques pour concrétiser ce projet.
- Préconiser un rôle continu pour la tribune permanente, afin de faire progresser le dossier de la connectivité des Autochtones.
- Encourager la sensibilisation mondiale aux capacités et aux connaissances des Autochtones canadiens en matière de développement communautaire et de connectivité.
- Encourager d'autres pays à établir des partenariats pour créer des portails à intervenants multiples.
- Traiter les besoins de façon aussi inclusive que possible pour qu'un maximum de collectivités autochtones et d'Autochtones puissent profiter d'une connectivité accrue.
- Définir un processus international par lequel les peuples autochtones se feront clairement entendre des États, des ONG et des partenaires du secteur privé.

Perspectives

- Le Canada peut être un champion mondial de la connectivité des Autochtones dans le monde et en promouvoir l'importance à l'échelle internationale.
- Le gouvernement canadien et les organisations autochtones nationales peuvent collaborer à l'élaboration d'une stratégie internationale.
- La connectivité est utile pour le partage des pratiques de gouvernance internationales, le transfert de connaissance, et le transfert culturel.

Défis

- Il existe un « fossé numérique » entre des pays comme le Canada et les pays en développement (entre les régions urbaines et rurales et entre les hommes et les femmes également).
- Le gouvernement doit non seulement promouvoir la connectivité, mais aussi déterminer comment elle s'applique.
- Les dirigeants autochtones doivent calmer les craintes qu'ont certains gouvernements que la connectivité soit utilisée à des fins politiques, pour contester leurs décisions.
- Comme les territoires des peuples autochtones chevauchent parfois des frontières politiques, la coopération internationale est essentielle.

Options proposées

- Le Canada tiendra une séance spéciale au Forum permanent des Nations Unies à New York, en mai prochain, au sujet de la connectivité et des peuples autochtones. Cette réunion sera consacrée aux résultats du forum qui s'est déroulé à Genève et aux manifestations prévues d'ici la rencontre en Tunisie.
- Le Canada accueillera la conférence préparatoire du SMSI pour les Amériques.
- Le Canada collaborera avec l'IPNUQA et d'autres organismes compétents de l'ONU pour promouvoir la connectivité dans le monde et préconiser un rôle permanent pour l'IPNUQA afin de faire progresser le dossier de la connectivité des Autochtones.
- Le Canada encouragera la distribution d'applications et de codes sources « ouverts » dans les pays en développement.
- Le Canada encouragera d'autres gouvernements et des groupes autochtones, en partenariats avec d'autres intervenants, à créer des portails autochtones communs.
- Il faut préciser la définition de « connectivité ».
- Des efforts seront déployés pour promouvoir dans le monde la préservation et la croissance des cultures, langues et connaissances traditionnelles autochtones/ tribales.
- Il faut envisager des technologies plus économiques que la bande large, par exemple la radio et les PDA.
- Le Canada devrait favoriser la sensibilisation mondiale aux capacités et aux connaissances des Autochtones canadiens en matière de développement communautaire et de connectivité.

Contribution des participants – Appui aux orientations proposées

Intervention internationale. Les participants ont appuyé leur rôle de premier plan assumé par le Canada en matière de coopération internationale pour la connectivité des peuples autochtones ainsi que la nécessité d'une conférence préparatoire du SMSI.

Résumé de la séance

Rôle de premier plan. La connectivité peut profiter aux peuples autochtones du monde entier. Le Canada peut jouer un rôle de premier plan en matière de coopération internationale dans le dossier de la connectivité des peuples autochtones en se faisant valoir le caractère essentiel de la connectivité, en mettant en commun les pratiques et technologies exemplaires et en travaillant avec les organismes internationaux pour trouver des solutions.

Séance de clôture

Intro :	Anna Molly	Donna Cona
	Chef Joseph Tokwiro Norton :	Conseil des Mohawks de Kahnawake
Coprésidents :	Ian MacArthur	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada)
	Craig Clark	ITK (Inuit Tapiriit Kanatami)
Facilitateurs :	John Scott	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
	Daniel Hughes	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada)
	Anne-Marie Millner	PCH (Patrimoine canadien)
	Carol Geddes	Nation tlingit
Groupe de discussion :	Mario Dagenais	APN (Assemblée des Premières Nations)
	Jay Roberts	CPA (Congrès des peuples autochtones)
	Anne-Marie Millner	PCH (Patrimoine canadien)
	Brian Phillips	ACDI (Agence canadienne de développement international)
	Patrick Brennan	MAECI (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international)
	Ernie Dal Grande	SC (Santé Canada)
	Lillian Beaudoin	IC (Industrie Canada), Ressources humaines et développement des compétences
	Sherry Lewis	AFAC (Association des femmes autochtones du Canada)
	André Guertin	BCP (Bureau du Conseil privé)
	John Scott	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
	M ^{me} Caroline Davis	AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada), SMA, Services ministériels

Au cours de la séance de clôture, les animateurs de chaque atelier ont fait quelques brefs commentaires sur les résultats de leurs discussions et présenté les « options possibles » qu'ils avaient définies (voir « Annexe A. Options possibles »). Ils ont aussi fait quelques commentaires généraux, présentés ci-après.

Culture et langue

Les animateurs ont présenté à l'assemblée les options possibles ainsi qu'un commentaire général sur chacune. Au cours de l'atelier, les participants ont mis l'accent sur le renforcement et l'optimisation des partenariats existants entre collectivités; l'incitation au développement de nouveaux outils d'apprentissage linguistique interactifs; l'appui et l'encouragement aux artistes autochtones établis et émergents pour qu'ils présentent les produits de leur créativité; la promotion des nouvelles formes contemporaines d'expression artistique autochtone. En outre, les participants ont fait valoir que les nouveaux sites Web devaient être interactifs, attrayants et pertinents afin d'attirer et de retenir l'attention des jeunes. Ils croyaient aussi qu'il était nécessaire d'encourager la participation active des membres de la collectivité à l'élaboration de projets dans les nouveaux médias, pour les valeurs de la collectivité soient adéquatement présentées sur les sites communautaires. Tous ont convenu que des mécanismes devaient être mis en place pour tenir d'autres forums régionaux ou des consultations au sujet de la stratégie du plan.

Développement économique en ligne

- Cette technologie touche tous les aspects de la vie des collectivités et de leurs membres. Elle peut transformer la façon de communiquer les uns avec les autres et avec le reste du monde.
- Comme dans tous les ateliers, la sensibilisation est la priorité suivante. Il faut faire part de nos intentions aux membres des collectivités, aux chefs, etc. et les encourager à participer. Nous

n'obtiendrons aucun résultat sans leur soutien à tous les niveaux. Il faut espérer que les collectivités adopteront cette technologie et se l'approprieront.

- Pour ce qui est de la capacité d'exécution, il faut sensibiliser les utilisateurs finaux à la façon dont elle peut évoluer.
- Au pays comme à l'étranger, les perspectives sont meilleures lorsqu'il y a regroupement et collaboration. Il existe une ferme volonté de partager les leçons apprises. L'apport humain est important.
- Les discussions ont porté entre autres sur la nécessité que les outils de collaboration soient très souples pour s'adapter aux besoins très particuliers des divers clients.

Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens

- Les participants à l'atelier offraient un large éventail de compétences, d'expériences et de portée.
- On a confirmé qu'il fallait prévoir les éléments suivants : guichets uniques; points d'accès communautaire; sensibilisation aux réalités régionales; forum de pairs, en particulier pour les jeunes.
- Il faut utiliser avec prudence l'expression « plan national » – nous ne devons pas essayer de réinventer la roue et nous devrions rester souples et reconnaître que les collectivités et les provinces doivent apporter leur propre contribution.
- Il faut s'efforcer de garder le développement autochtone près de chez soi afin de retenir les compétences.
- Promouvoir les connaissances comme un atout.
- Les organisations autochtones nationales doivent désigner des champions de la TI.
- Il faut déterminer les coûts positifs et négatifs de la connectivité pour les collectivités autochtones – en particulier en ce qui concerne les connaissances et la propriété intellectuelle.

Apprentissage en ligne

- Questions similaires à celles entendues dans d'autres ateliers, p. ex. le gouvernement doit consulter davantage les collectivités et mieux collaborer avec elles pour trouver des solutions.
- Un participant a affirmé qu'en créant ces stratégies nous devons veiller à ne pas créer une *e-phorie* et penser que les questions dégagees permettront de régler tous les problèmes.
- Nous reconnaissons que la vidéoconférence a permis de relier les collectivités autochtones du Canada, p. ex. Rescol. Présentation de la vidéo intitulée « Comblent le fossé numérique » pour illustrer comment la TI peut aider les Autochtones à trouver de nouvelles possibilités d'apprentissage en ligne.
- Engagement du groupe en vue de créer un institut national autochtone virtuel de l'apprentissage en ligne, et nous donnerons suite à ce projet au printemps.

Santé en ligne

- L'importance et la portée de la santé en ligne ouvrent de vastes perspectives; il faut une trousse d'outils. Les progrès se feront peu à peu, il ne s'agit pas d'une révolution.
- La propriété et la protection des renseignements personnels sont de grandes préoccupations.
- La gestion du changement nécessitera de la formation et beaucoup de coopération.
- Il faut continuer de solliciter les points de vue et la représentation des collectivités à diverses tribunes. Cet aspect est important pour la mise en commun de l'information concernant les possibilités de la santé en ligne et se rattache à une vision et à une orientation communes pour la

santé en ligne. L'obstacle n'est pas la technologie mais bien la nécessité de fixer des priorités (p. ex. s'attaquer en premier au diabète ou aux soins à domicile?).

- Continuer à conclure des partenariats de coentreprise – établir un but commun entre le secteur privé et divers ordres de gouvernement, pour que les efforts visent le même résultat.
- Il faut obtenir du gouvernement qu'il consacre plus de fonds à cette initiative et décider *comment* procéder; il faut s'attaquer aux inégalités actuelles.
- Il faut mettre en commun les réussites, par exemple, avec le gouvernement.

Connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain

- Près de 70 p. 100 des Autochtones vivent à l'extérieur des réserves; il nous faut donc établir des partenariats avec les municipalités et travailler avec les pouvoirs locaux.
- Les questions sont très semblables à celles que présentait l'animateur de l'atelier sur la santé en ligne : gestion de l'information, partenariats, gouvernance, gestion du changement, vision/orientation commune.
- Les commentaires exprimés dans les conversations tenues après le débat indiquent que nous commençons tous à mettre de côté nos différences pour mieux collaborer.
- La technologie est tellement avancée que nous n'avons pas tous à essayer de bien la comprendre. Il suffit d'avoir les fonds nécessaires et de permettre aux Autochtones de s'engager eux-mêmes dans un processus décisionnel et de travailler pour exploiter à fond et comme ils le désirent les outils disponibles.

Secteur privé

- Regrouper les fonds existants et les utiliser de façon optimale grâce à l'agrégation. Le fédéral et les gouvernements provinciaux doivent faire pression sur les entreprises de câblodistribution pour qu'elles fournissent plus de services.
- Promouvoir une approche basée sur l'infrastructure mais gérée par la collectivité; construire l'infrastructure d'abord pour que les collectivités puissent se brancher.
- Faire de la sensibilisation au sujet de la technologie.
- Reconnaître qu'il s'agit d'un effort à long terme.

Coopération internationale

- Nous continuerons cette discussion la semaine prochaine lors d'un atelier de deux jours, pour examiner la façon dont le PAC a été créé. Nous espérons que les délégués étrangers reviendront l'an prochain et mettront en commun leur expérience. Nous continuerons aussi à faire connaître nos compétences à l'échelle internationale.
- En travaillant avec d'autres pays, nous continuerons d'encourager la distribution de codes sources ouverts pour les applications dans les pays en développement et d'inciter d'autres gouvernements et groupes autochtones à créer des partenariats avec d'autres intervenants pour établir des portails individuels.
- Nous espérons accueillir une conférence préparatoire vers la même période que l'an prochain en vue de la réunion à Tunis, et ce que nous avons accompli aujourd'hui nous aidera à le faire. Nous collaborerons aussi avec la tribune internationale.
- Il est essentiel d'obtenir l'adhésion de la base!
- Il faut explorer plus à fond la définition de connectivité – dans certains pays, la connectivité pourrait s'appuyer plutôt sur le téléphone ou les services de radiodiffusion.

- Le Canada s'est attiré un grand respect pas tant pour sa sagesse que pour le travail dynamique qu'il a réalisé et pour l'entière participation des Autochtones concernés. Les choses ne se passent pas toujours ainsi.
- Nous avons beaucoup progressé en trois courtes années. Il nous faut continuer d'apprendre à communiquer sur les plans horizontal, diagonal et vertical.

Sommaire de la séance de clôture

Le Plan. À la séance de clôture, la principale discussion avec les membres de l'auditoire a porté sur le *Plan*. Les participants à la table ronde ont insisté sur l'importance d'accroître la contribution communautaire. Cet été, pour respecter ce principe d'engagement des citoyens, le groupe de travail du PAC distribuera aux principaux groupes autochtones une version provisoire du *Plan* accompagnée d'un sondage. Ces groupes se chargeront ensuite de consulter les membres de leurs collectivités, les aînés et les dirigeants des organisations pour connaître leurs points de vue. D'ici l'automne, les résultats seront compilés, et le *Plan* sera modifié en fonction des résultats du processus de consultation. On a invité les participants au forum à demeurer actifs tout au long du processus et à consulter fréquemment le site Web du PAC. Le *Plan* sera utile à divers aspects des travaux.

- Obtenir la participation de la haute direction des ministères et des organisations autochtones nationales pour que la TI soit considérée comme prioritaire.
- Utiliser le plan comme vecteur pour la création de partenariats entre les ministères et organismes fédéraux et leurs équivalents provinciaux/territoriaux.
- Se préparer en vue du SMSI.

Champions de la TI. On a encouragé les membres des ministères à se faire les champions des concepts de la connectivité au sein de leur organisation, en particulier aux niveaux supérieurs. On a invité tous les participants à entrer en contact avec des initiatives similaires, par exemple pour nouer des liens avec d'autres conférences et établir des partenariats dans divers secteurs. Parmi les grandes questions à examiner, mentionnons les suivantes :

- Explorer la faisabilité des initiatives de consolidation et harmoniser divers efforts;
- Déterminer comment stimuler le coinvestissement;
- Continuer à explorer la façon dont on peut élaborer des applications en ligne et convaincre les utilisateurs de s'en servir.

Déclaration de AINC : SMSI/Site Web du Forum mondial

<http://www.aboriginalcanada.gc.ca/international.html>

26 mars 2004

Aujourd'hui, nous assistons au lancement du site Web du SMSI/Forum mondial, qui contient tous les exposés faits à Genève en décembre. Le Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information a été la plus importante et la plus réussie des séances spéciales au Sommet mondial sur la société de l'information. S'il a pu avoir lieu, c'est grâce à l'étroite collaboration entre le groupe de travail canadien du PAC et l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, qui ensemble ont fait preuve de clairvoyance, d'esprit d'initiative et de leadership.

Ce site Web perpétuera l'héritage du Forum mondial et sera un outil puissant pour promouvoir la connectivité des Autochtones dans le monde.

Le site Web continuera à croître d'ici la rencontre de Tunis, en 2005, et sera très utile pour :

- promouvoir la connectivité des Autochtones comme pilier essentiel au développement des collectivités autochtones;
- encourager les réseaux et les partenariats dans les collectivités autochtones;
- faire prendre en compte les questions et les priorités autochtones dans le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) du monde.

Notre mission pivotera sur la création d'espace et d'occasions pour aider les peuples autochtones à s'épanouir dans la société de l'information dans le monde. Nous pouvons y parvenir seulement en établissant des communautés d'intérêt avec les États, les Autochtones, les ONG et les intervenants du secteur privé. Le site Web nous aidera aussi à cet égard.

À la même période l'an prochain, nous devrions être en pleine conférence préparatoire régionale en vue de la rencontre en Tunisie en 2005. Nous créerons des partenariats avec l'Instance permanente des Nations Unies, le secrétariat du SMSI ainsi que d'autres organisations de l'ONU et d'États animés du même esprit dans les Amériques afin d'être en mesure de tenir une conférence de cette envergure au Canada.

Cette conférence préparatoire devrait aussi galvaniser les efforts de l'Instance permanente de l'ONU, du secrétariat du SMSI, du groupe de travail canadien du PAC et de nos partenaires internationaux d'ici la fin de 2005, lorsque le 4^e Sommet des Amériques se tiendra en Argentine et la 2^e phase du SMSI se déroulera en Tunisie. D'ici là, nous espérons avoir contribué à la création dans les Amériques d'un certain nombre de portails autochtones qui pourront tous être reliés au site Web du SMSI/Forum mondial.

Pour terminer, il ne faut pas croire que ce site Web ne soit qu'un dépôt pour les documents issus de manifestations passées. À mesure que s'affermira notre engagement à l'égard de la connectivité des Autochtones, et en tant que partenaire d'autres États déterminés à combler le fossé numérique, ce site Web s'agrandira et deviendra un centre d'information sur les idées, les rencontres et les pratiques particulièrement prometteuses dans le monde.

Appendice A. Options possibles

Culture et langue

- Établir et renforcer les partenariats entre les collectivités, tous les ordres de gouvernement, les milieux universitaires, les établissements d'archives et le secteur privé.
- Promouvoir la mise au point d'outils d'apprentissage linguistique interactifs et faire connaître les outils existants.
- Appuyer et encourager les artistes autochtones établis ou émergents pour qu'ils exposent les produits de leur créativité. Encourager les nouvelles formes contemporaines d'expression artistique autochtone.
- Créer des contenus Web qui soient interactifs, attrayants et pertinents, afin d'intéresser les jeunes.
- Faciliter l'engagement dynamique des membres des collectivités à l'égard de l'élaboration de projets dans les nouveaux médias.
- La production de ressources numériques devrait comprendre un volet à valeur ajoutée ainsi que la numérisation de documents d'archives existants.
- Il faut créer des mécanismes pour veiller à ce que l'information culturelle sur l'Internet soit utilisée conformément aux valeurs et aux normes communautaires pertinentes.
- Des forums régionaux pour consulter les gens au sujet des idées proposées pour le *Plan* – participation de la base.
- Apprendre par l'exemple – d'autres groupes autochtones puisent dans les projets terminés l'inspiration nécessaire pour réaliser des projets semblables.
- Les sites Web doivent être interactifs, intéressants, stimulants et pertinents, pour éveiller l'intérêt des jeunes.
- Il faut créer des structures d'équipe qui permettent à tous les membres des collectivités de participer à des nouveaux projets dans le domaine des nouveaux médias – envisager toutes les idées créatrices.
- Il faut convertir les technologies existantes au format numérique (p. ex. audio, vidéo, photographie).
- Des tribunes régionales devraient permettre de pousser les consultations sur les idées proposées pour le *Plan* – participation de la base.

Développement économique en ligne

- Il faut faire connaître l'importance du commerce électronique.
- Il faut élaborer des guides sur le commerce électronique et les promouvoir dans le cadre de manifestations pertinentes.
- Il faut encourager la création de matériel didactique en ligne pour les ADE.
- Il faut élaborer et promouvoir des outils en ligne pour aider les entreprises en matière d'acquisitions, d'échanges commerciaux, de tourisme, etc.
- Il faut instaurer un réseau de soutien virtuel pour les collectivités, les entreprises et les postes à l'étranger [relativement nouveau!].
- La multiplication des bases de données consacrées aux Autochtones crée de la confusion parmi les utilisateurs et complique l'utilisation et la navigation. Ce problème pourrait être réglé grâce à l'établissement d'un registre unique pour toutes les bases de données consacrées aux Autochtones.

- Les guides de TIC, les ressources ou les programmes d'aide doivent être axés sur les clients et utiliser une approche adaptée.
- Les collectivités réussissent mieux à établir une capacité en technologie d'information et de communication (TIC) lorsqu'elles collaborent les unes avec les autres.
- Il importe que les responsables communautaires « adhèrent » au projet et appuient l'acquisition de la capacité.
- Pour arrêter des choix technologiques, il faut tenir compte des questions liées à la capacité, à la fiabilité, à l'abordabilité et aux possibilités de croissance, afin de permettre une utilisation communautaire multisectorielle.
- Il est nécessaire de chercher des partenaires créatifs, compétents et fiables.
- Il faut maintenir un programme d'initiation et d'aide pour les nouveaux utilisateurs des TIC.
- Il faut rejoindre les femmes là où elles sont et en respectant leur réalité.
- Il faut intégrer les femmes au processus d'élaboration de propositions.
- Occasion d'utiliser les outils TIC pour élargir les marchés et les perspectives d'emploi au Canada. Favoriser la passation de marchés avec les Autochtones et dissiper les mythes au sujet des collectivités et de la main-d'œuvre autochtone.
- Les TIC peuvent servir de facilitateurs et promouvoir les pratiques uniformes, le dialogue, la consultation et la mise en commun des compétences techniques.
- La Foire commerciale autochtone virtuelle (FCAV) est un excellent exemple d'outil TIC concret qui facilite la commercialisation et l'exportation de produits et services autochtones dans le monde entier. Elle offre toute une gamme de possibilités de commerce en ligne aux exportateurs autochtones.
- Les ressources de TIC doivent pouvoir desservir des marchés multiples, internationaux aussi bien que locaux.
- Il faudrait utiliser des « technologies de cuisine »; les gens veulent le produit final mais ils ne s'intéressent pas nécessairement aux détails pratiques de sa production.

Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens

- Promouvoir l'importance d'un guichet autochtone unique et développer des partenariats dans ce domaine.
- Il faut intégrer des technologies plus conviviales et adaptées aux collectivités éloignées (p. ex. vidéo/Internet) en vue d'intégrer les modes de service en un même centre virtuel.
- Il faut définir des mécanismes pour aviser rapidement les collectivités des annonces relatives aux programmes.
- Il faut commencer à utiliser de nouveaux outils électroniques pour définir des approches horizontales en vue d'intégrer les services en ligne, les formulaires et les exigences en matière de rapports.
- Il faut élaborer des outils qui permettent une participation transparente des citoyens.
- Il faut commencer à planifier le scrutin en ligne dans les collectivités éloignées (peut-être établir des projets pilotes).
- Les organisations autochtones nationales et les collectivités doivent développer leurs capacités de GI-TI.
- Exécution personnalisée des services en ligne pour les Autochtones (aspect plus humain, p. ex. vidéoconférence, diffusion sur le Web, interactivité).

- Il faut poursuivre l'intégration, l'approche à guichet unique réduit le fardeau des rapports.
- Il faut aborder le *Plan* national avec prudence – il doit être souple pour s'adapter aux intérêts des provinces, des territoires et des collectivités.
- Il faut développer les capacités de GI-TI.
- Il faut des modèles de portail communautaires et de Bureau d'éthique commerciale pour les TIC.
- Les gouvernements autochtones sont le point d'entrée des capacités en matière de TIC (voir le modèle de délégation de pouvoirs de DRHC) pour freiner l'exode des professionnels autochtones vers les centres urbains.
- La technologie doit appuyer, améliorer et respecter la réalité autochtone.
- Il faut percevoir la promotion des connaissances/de l'information comme un atout.
- Les OAN devraient préconiser/promouvoir la connectivité et le gouvernement autochtones.
- Des efforts devraient être faits pour déterminer les coûts sociaux positifs et négatifs de la connectivité des Autochtones.
- Besoin essentiel de points d'accès communautaires et d'accès résidentiel équitable.
- Il faut recourir aux logiciels les plus répandus et les plus compatibles.

Apprentissage en ligne

- [NON DISPONIBLE]

Santé en ligne

Processus

- Examiner et intégrer les processus de santé en ligne (en travaillant de façon horizontale et en examinant puis en planifiant de façon stratégique).
- Créer un cadre régional, grâce aux trousseaux d'outils existantes et en demandant aux participants autochtones de la santé en ligne de produire d'autres trousseaux (il doit s'agir de solutions communautaires).
- Plus de transparence en matière de processus et création d'un processus clair.
- Nécessité de connaître la façon dont le travail s'effectue sur place.

Gouvernance : Autodétermination dans le domaine de la santé en ligne

- Être conscient des risques de divulgation de l'information.
- Il faut respecter les processus régionaux existants et les aligner sur les nouveaux processus qui sont élaborés.
- Quatorzième compétence et les 4P (partenariats publics, privés, provinciaux), leur faire une place dans les instances décisionnelles.
- Plus grande participation communautaire.
- Structure de reddition de comptes.

Fossé des compétences

- Il faut continuer à progresser et à élaborer les concepts, malgré le fossé des compétences, afin de ne pas s'enliser. Il faut pouvoir accueillir les options et mettre en commun/discuter les leçons apprises dans ce domaine.
- Être conscient des inconvénients de l'approche descendante, qui peuvent découler de problèmes intercompétences.

- Continuer à examiner tous les domaines/problèmes intercompétences pertinents.
- Reconnaître les obstacles intercompétences en matière de télésanté (p. ex. les médecins qui voient des patients dans d'autres provinces).
- Le patient doit avoir un droit de regard sur son dossier de santé et sur qui peut le consulter – cela peut éliminer certains problèmes de compétence.
- La technologie n'est pas l'obstacle en matière de DES, le problème vient du fossé des compétences.

Comment la santé en ligne peut-elle être intégrée pour que la confidentialité soit préservée au niveau local (comment parviendrons-nous à une intégration plus poussée?)

- Définir les principaux participants.
- Démystifier la télésanté.
- Formation améliorée et plus abondante.
- La gestion du changement est la clé de la réussite en matière de viabilité et de renforcement des capacités.

Gestion du changement

- Il faut avoir une vision commune, et cette vision devrait être définie par une coalition directrice qui participera au processus.
- Il faut des plans stratégiques en matière d'infrastructure dans les collectivités des Premières nations.
- Il faut des plans stratégiques pour la gestion du changement.
- Il faut aborder les intervenants clés et leur présenter des propositions pour les faire participer.
- Il faut préciser les compétences en ce qui concerne les rôles et responsabilités des gouvernements des Premières nations relativement à la gestion des changements dans leurs propres collectivités.
- Il faut envisager l'incidence éventuelle de la prestation de services de santé en ligne sur d'autres aspects des sociétés autochtones.

Problèmes d'exécution

- La santé et la qualité de vie doivent passer avant les coûts d'exécution.
- Il faut désigner un coordonnateur spécifique pour la télésanté.
- L'exécution devrait être guidée par une vision commune.

Préoccupations en matière de protection des renseignements personnels

- Peuvent être calmées grâce à un plan de gestion du changement détaillé.
- Élaborer un message et une approche normalisés à présenter aux collectivités.

Prochaines étapes [à la fin de la présentation en PowerPoint]

- Nous pouvons réussir – collaborer, respecter la diversité et la considérer comme un point fort.
- Continuer à solliciter le point de vue des collectivités et leur représentation dans les diverses instances.
- Continuer à échanger l'information.
- Il faut trouver une vision et une orientation communes.
- Il faut continuer à construire des partenariats et à mettre sur pied des coentreprises.
- Il faut être conscient des divers intérêts et prendre le temps d'établir des relations.

- Il faut encourager le gouvernement à consacrer plus d'argent aux TIC et à la santé en ligne et même définir un cadre quant à la façon de dépenser l'argent.
- Il faut continuer à montrer au gouvernement fédéral les initiatives qui portent fruit.
- Il faut travailler en étroite collaboration avec les autorités locales parce que ce sont elles qui décideront de la rapidité avec laquelle la santé en ligne peut être mise en œuvre dans les collectivités.

Connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain

- Faire connaître les possibilités de la connectivité en trouvant de nouvelles façons de rejoindre les collectivités autochtones en milieu urbain. (Il peut être difficile de comprendre leur réalité.)
- Fournir un cadre de référence pour établir des partenariats, analyser les écarts et réaliser des initiatives bien ciblées. (Il faut étudier les réussites; par exemple, les États-Unis ont des exemples sur lesquels s'appuyer.)
- Intégrer une technologie conviviale et des modes de service (ONG, municipalités, etc.) pour améliorer l'exécution des programmes et des services (p. ex. carte à utiliser dans les cafés Internet).
- Aider à fournir des outils qui favoriseront l'engagement des citoyens autochtones (p. ex. problèmes liés au passage des frontières).

Secteur privé

Partenariats

- Rôles des secteurs public et privé, en particulier dans les collectivités isolées.
- Le secteur privé ne peut pas remplir pleinement son rôle sur le marché des TIC sans partenariat.
- Collaboration de toutes les parties.

La voie de l'avenir

- Une réforme de l'approvisionnement qui permettra une relation plus stable; la continuité est importante.
- Créer un plus grand nombre de champions communautaires (autorités responsables et décideurs) relativement aux partenariats.
- Encourager les collectivités autochtones à entamer des négociations en vue d'établir des partenariats – le gouvernement devrait être un facilitateur.
- Les gouvernements autochtones devraient établir des règles pertinentes en matière de TIC pour encadrer et (ou) définir les questions qui touchent leurs collectivités et pour orienter les discussions/négociations avec d'éventuels partenaires (de l'extérieur).
- Tous les gouvernements devraient utiliser leurs compétences et exiger des fournisseurs qu'ils fournissent des services TIC à prix abordables.
- Il faut définir une vision commune des secteurs public et privé pour reconnaître les motifs et buts différents des divers partenaires (ou fondée sur des buts communs?).
- Les gouvernements F-T-P et autochtones doivent se pencher sur les problèmes d'accès aux services de TIC.
- Il faut construire un modèle opérationnel pour installer des ordinateurs dans les foyers autochtones.
- Il faut faire intervenir le secteur privé dans le processus du PAC.

Coopération internationale

- Le Canada doit se faire le champion de la connectivité mondiale des Autochtones.
- Le gouvernement canadien et les organisations autochtones nationales doivent collaborer à la mise au point d'une stratégie internationale.
- Le Canada accueillera la conférence préparatoire du SMSI pour les Amériques.
- Le Canada collaborera avec l'IPNUQA et d'autres organismes compétences des Nations Unies pour promouvoir la connectivité sur la scène internationale.
- Le Canada encouragera la distribution de codes ou d'applications sources « ouverts » dans les pays en développement.
- Le Canada encouragera d'autres gouvernements et des groupes autochtones, en partenariats avec d'autres intervenants, à créer des portails autochtones.
- Le Canada préconisera la participation de la base dans les groupes et organisations de peuples autochtones ayant pour mission de créer de nouveaux portails.
- Il faut préciser la définition de connectivité.
- Des efforts seront déployés pour faire connaître l'importance de la connectivité des Autochtones sur la scène internationale.
- Des efforts seront déployés pour promouvoir la préservation et la croissance des cultures, langues et connaissances traditionnelles des Autochtones sur la scène internationale.

Appendice B. Programme de travail

Objectif

Pour donner suite aux deux derniers forums nationaux « Branchons les Autochtones du Canadas » et au récent Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information, intitulé « Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information », qui s'est tenu à Genève, les membres du Portail des Autochtones au Canada souhaitent réunir les intervenants du secteur de la connectivité des Autochtones à Ottawa pour entamer le processus visant à élaborer un *Plan de cyber-stratégie nationale pour les Autochtones*.

Ce *plan* orientera les efforts que les gouvernements, le secteur privé, les groupes autochtones nationaux et régionaux et les planificateurs communautaires déploient pour le développement, l'intégration et l'utilisation des applications en ligne et pourra également contribuer aux travaux nationaux qui sont réalisés en prévision du SMSI qui se tiendra en Tunisie en 2005. Finalement, il sera aussi utile pour assurer que les peuples autochtones du Canada ont accès à la société de l'information et en bénéficient.

Contexte

Au cours des trois dernières années, le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada a collaboré avec un grand nombre d'intervenants des gouvernements fédéral et provinciaux, des organisations et des collectivités autochtones, du secteur privé et des milieux internationaux pour cerner les possibilités de développement social et économique offertes par l'infrastructure et les technologies connexes du secteur de l'information et des télécommunications.

Récemment, le groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada (PAC), le secrétariat du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), à Genève, et le secrétariat du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (FPNUQA), à New York, ont uni leurs efforts pour faciliter

la tenue d'un Forum mondial sur les peuples autochtones et la société de l'information (FMPASI) dans le contexte du Sommet mondial sur la société de l'information, qui a eu lieu à Genève, du 8 au 11 décembre 2003. Ces deux manifestations combinées ont produit une déclaration et un plan d'action du SMSI ainsi qu'une déclaration et un plan d'action du FMPASI.

Fort des deux derniers forums nationaux « Branchons les Autochtones du Canada », nous avons mis au point et distribué deux rapports sur les actes de ces forums décrivant un nombre considérable d'initiatives fédérales, provinciales et territoriales en matière de connectivité ainsi qu'une foule de « pratiques prometteuses », de possibilités et d'enjeux pour les collectivités autochtones et la connectivité organisationnelle.

Ces dernières années, nous avons appris que le fossé numérique est fonction non seulement du manque d'accès équitable aux services de télécommunications de pointe, mais aussi des collectivités autochtones elles-mêmes : capacité économique de maintenir ces technologies; capacité de mieux comprendre les questions de gestion de l'information et de la technologie et les considérations économiques connexes; compétences appropriées en informatique au sein des collectivités.

À l'examen, cet ensemble de consultations et d'exposés nationaux et internationaux a constamment mis en lumière les défis de la connectivité des Autochtones dans les secteurs suivants :

- Infrastructure des télécommunications communautaires;
- Durabilité;
- Capacité et sensibilisation;
- Développement des compétences informatiques.

Lorsque ces principaux obstacles auront été surmontés, tous les intervenants pourront se consacrer aux possibilités prioritaires claires et aux applications d'intérêt qui ont été définies dans les secteurs suivants.

- Contenu culturel autochtone en format numérique
- Gouvernement en direct et engagement des citoyens
- Connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain
- Santé en ligne
- Développement économique en ligne
- Apprentissage en ligne et éducation
- Coopération internationale

Actes du Forum

Cette année, les planificateurs du Forum espèrent commencer à classer par ordre de priorité les possibilités et les enjeux et proposer des solutions dans le cadre desquelles les rôles et contributions des gouvernements, des organisations et collectivités autochtones, des médias, du secteur privé et de divers intervenants institutionnels étrangers pourront être définis.

Vu l'ampleur, le coût et le rythme de l'évolution technologique, il importe que tous les intervenants travaillent de concert à réduire le double emploi, à optimiser les investissements en ressources humaines et en capital, à accroître la connaissance et à développer les capacités et compétences essentielles de TIC au sein des collectivités autochtones. Pour y parvenir efficacement, il faut mieux comprendre les points forts et les contributions éventuelles de chaque intervenant et veiller à ce que ces questions soient bien intégrées et communiquées aux collectivités et aux peuples autochtones.

Pour parvenir à nos fins, il importe de concevoir un programme de forum qui permettra à un maximum d'intervenants du secteur de la connectivité des Autochtones de discuter et de fournir une orientation relativement à l'élaboration d'un *plan* ou d'une vision pour l'avenir. En conséquence, dans la mesure du possible, chaque groupe thématique fonctionnera selon les principes suivants :

- a) Chaque groupe de discussion comprendra des intervenants clés du fédéral, des provinces et des territoires, des organisations ou des collectivités autochtones en matière de connectivité;
- b) Chaque groupe sera coprésidé par un représentant du gouvernement et un représentant d'une organisation autochtone non gouvernementale;
- c) Chaque séance de groupe se déroulera ainsi : i) la première moitié des exposés en table ronde sera consacrée à des discussions multicompetences décrivant les occasions, les enjeux et les solutions possibles; ii) des membres expérimentés du groupe de travail du PAC animeront et orienteront le débat pour définir une approche multicompetences et recueillir des suggestions concernant les rôles respectifs des gouvernements, du secteur privé, des organisations et des collectivités autochtones; iii) les animateurs solliciteront aussi la contribution des participants aux ateliers, pour obtenir un plus large soutien à l'égard des orientations proposées;
- d) Un sommaire des discussions en atelier sera présenté et débattu à la séance plénière, le dernier jour du forum. Les résultats de ces discussions pourront être utilisés par tous les intervenants pour poursuivre la planification et la consultation à l'intérieur de leurs propres organisations ou collectivités.

Il sera donc important d'essayer de garantir une participation maximale de nombreux ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, du secteur privé et des organisations autochtones nationales et des collectivités.

Cette année, nous inviterons aussi des entreprises du secteur privé qui ont travaillé auprès de collectivités autochtones, pour connaître leurs points de vue et leurs expériences. De plus en plus, le secteur privé veut promouvoir les TIC et aider les collectivités autochtones à développer des capacités techniques et de développement économique afin de pouvoir intégrer la société de l'information et investir judicieusement dans les TIC. Leur expérience collective donnera à tous les intervenants un autre point de vue et leur ouvrira de nouvelles perspectives.

Basées sur les discussions des deux derniers Forums nationaux et du Sommet mondial sur la société de l'information, les pages qui suivent situent les thèmes de chaque atelier, énumèrent les coprésidents, les participants et les animateurs, exposent une information de fond et les questions définies relativement aux principaux défis et applications d'intérêt dans le domaine de la connectivité des Autochtones.

L'information de base et la définition initiale des questions devraient permettre à tous les participants des ateliers de dresser une liste des priorités et des mesures à proposer.

Appendice C. Mise en contexte des thèmes

Séance inaugurale

Contexte

Après deux forums nationaux et un forum connexe sur la connectivité des Autochtones dans le contexte du Sommet mondial sur la société de l'information, quatre questions clés se dégagent clairement comme de sérieux obstacles à l'accès des collectivités autochtones à l'autoroute de l'information. Ces obstacles entrent dans les quatre catégories suivantes :

Infrastructure des télécommunications communautaires. Un grand nombre de collectivités et de résidences autochtones n'ont pas un accès équitable à l'infrastructure de connectivité capable d'accueillir le service à haute vitesse ou à bande large nécessaire pour faire fonctionner les applications Internet de pointe. Ces défis peuvent être classés dans deux grandes sous-catégories : liens de télécommunications entre principales lignes régionales et points de présence (PP) communautaires, et distribution des signaux dans la collectivité à partir du point de présence (parfois appelé ligne locale).

Durabilité. Pour de nombreuses collectivités autochtones éloignées, l'accès à l'Internet est d'autant plus complexe que les coûts d'utilisation sont beaucoup plus élevés que dans les centres urbains. Ainsi, dans les collectivités éloignées et du Nord où la liaison ne peut se faire que par satellite, les coûts mensuels d'une transmission plus lente, à cadran, de 42 kps, s'élèvent à près de 1 000 \$, soit 50 fois plus que les taux pour un service similaire en contexte urbain.

Les coûts élevés de la bande large n'incitent pas les collectivités à utiliser l'Internet pour les applications régulières et à haute vitesse. Outre les coûts de la bande large, de nombreuses collectivités ne possèdent ni le personnel ni les compétences nécessaires pour entretenir les ordinateurs, les périphériques, faire les mises à niveau des logiciels et entretenir les réseaux qui appuient l'utilisation communautaire, que ce soit à un point d'accès public, dans les bureaux de la bande, dans un centre de santé ou dans une école.

Capacité et sensibilisation. Pour de nombreuses collectivités, les possibilités sociales et économiques d'Internet à haute vitesse ou sur bande large sont mal comprises. Compte tenu des faibles taux d'accès à l'Internet par le passé, ces collectivités ne connaissent pas les nombreuses applications nouvelles et perfectionnées que l'on offre de plus en plus dans les villes et dans les centres ruraux. De même, ce taux nettement plus faible d'adoption a également limité le développement de compétences connexes en matière de technologie et de gestion de l'information. Sans le développement et l'acquisition de ces capacités de GI-TI, les collectivités auront de plus en plus de difficulté à mettre sur pied des systèmes d'information et à utiliser le nombre croissant d'applications en ligne du gouvernement.

Développement des compétences informatiques. Pour ce qui est de l'utilisation communautaire en général, et compte tenu du taux d'utilisation traditionnellement inférieur, de nombreux membres des collectivités n'ont pas encore les compétences de base voulues pour utiliser un ordinateur et se prévaloir des nouvelles applications des TIC. La disponibilité locale de formation ou de mentorat ainsi que l'accès à des sites Internet publics sont essentiels pour l'acquisition de ces compétences informatiques générales au sein de la collectivité.

Questions :

- manque d'accès à une infrastructure communautaire autochtone;
- manque de conditions viables;
- manque de sensibilisation et de capacité;

- manque de compétences en informatique et en TIC.

Orientation possible d'une cyber-stratégie en partenariat :

Les gouvernement, les OAN et les collectivités doivent travailler de concert pour :

- adopter des politiques et des programmes harmonisés, complémentaires et horizontaux dans le domaine des investissements financiers et des ressources humaines relativement à la connectivité des Autochtones;
 - a) Infrastructure et accès public (à distance et local);
 - b) Durabilité (agrégation, coûts, mise en commun du soutien TIC);
 - c) Sensibilisation des collectivités autochtones en matière de connectivité et développement des capacités;
 - d) Facilitation d'une meilleure formation sur les réseaux de TIC dans la collectivité;
- élaborer des guides de planification/plans pour la connectivité des Autochtones en intégrant tout ce qui précède;
- définir des indicateurs ou des critères pour assurer le suivi des progrès.

Thème 1. Culture et langue

Contexte

L'utilisation de réseaux locaux permet de préserver les langues et encourage les collectivités à recueillir, à partager et à célébrer leur patrimoine oral avec les Autochtones et les non-Autochtones du monde. La diversité culturelle et linguistique – qui favorise le respect envers l'identité culturelle, les traditions et les religions – est essentielle au développement d'une société de l'information fondée sur le dialogue entre cultures et la coopération régionale et internationale. Il s'agit d'un important facteur de développement durable.

Ces trois dernières années, une grande diversité d'intervenants se sont exprimés sur les diverses façons dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent être utilisées pour préserver le patrimoine naturel et culturel et en assurer l'accessibilité à titre d'élément vital de la culture contemporaine. Il s'agit notamment de mettre sur pied des systèmes pour assurer un accès permanent à l'information numérique archivée et au contenu multimédia dans les dépôts numériques et les archives, les collections culturelles et les bibliothèques qui constituent la mémoire de l'humanité.

D'autres considérations ont été soulevées dans un certain nombre de forums antérieurs, y compris les suivantes :

- Il faut encourager les médias autochtones à utiliser les procédés numériques pour transmettre l'information (imprimé, audio et vidéo).
- Il faut adapter les technologies de l'information aux besoins des collectivités autochtones.
- Il faut aider les peuples autochtones à faire connaître leurs réalités et reconnaître que c'est à eux qu'il incombe de décider ce qui doit être publié et ce qui ne doit pas l'être.
- Élaborer et promouvoir des projets de TIC pour intéresser tous les jeunes apprenants (y compris les jeunes Autochtones) à comprendre d'autres cultures et à participer à la préservation de leur propre culture.
- Promouvoir l'éducation et le renforcement des capacités au sujet de la technologie de l'information, pour veiller à ce que les peuples autochtones puissent l'utiliser de façon efficace et appropriée.
- Définir des mesures et des garanties pour protéger le « savoir traditionnel ».

Questions

Infrastructure, accès public, outils linguistiques, compétences, connaissances traditionnelles, soutien technique de la TI, pages d'accueil communautaires

- Élaborer des façons innovatrices d'utiliser l'Internet pour présenter un contenu culturel autochtone.
- Comment peut-on adapter les technologies de l'information aux besoins des peuples autochtones?
- Comment peut-on créer des contenus intéressants, éducatifs ou divertissants à diffuser en ligne?
- Comment peut-on protéger les connaissances traditionnelles dans un contexte en ligne?
- Comment peut-on rapidement accroître le contenu autochtone en ligne?
- Les pages d'accueil communautaires constituent-elles la meilleure façon de diffuser du contenu culturel autochtone?
- Comment peut-on faire connaître les sites autochtones en ligne aux enseignants autochtones et non autochtones?
- Faut-il encourager les médias autochtones à adopter des techniques numériques ou peut-on mieux exploiter les techniques traditionnelles?
- Comment avez-vous concrétisé votre projet? Quel a été votre principal obstacle?

Orientation possible d'une cyber-stratégie en partenariat

- Faire connaître les avantages du contexte en ligne pour l'apprentissage et la promotion de la culture autochtone.
- Déterminer les priorités du développement culturel en ligne.
- S'attaquer aux questions de sensibilisation culturelle au sein des organisations autochtones.
- Procéder à des études sur les droits numériques et les questions de savoir traditionnel.

Thème 2. Développement économique en ligne

Contexte

L'économie basée sur le commerce électronique est en plein essor. Les TIC peuvent servir à améliorer les compétences des agents de développement économique autochtones. Ainsi, les entreprises pourront participer aux activités d'un commerce électronique mondial en pleine expansion. Cela encouragera aussi les collectivités à promouvoir en direct les entreprises locales et le tourisme et à attirer les investissements.

Le forum sur le développement économique en ligne encouragera les partenaires à discuter des questions essentielles et des défis auxquels tous les intervenants sont confrontés pour veiller à ce que la technologie ait un effet de levier sur l'activité économique et ne constitue pas un obstacle pour les collectivités autochtones. L'application des technologies de l'information et de la communication favorisera la participation autochtone à l'économie à divers niveaux.

Bien exploitées les technologies en direct non seulement fournissent aux entreprises autochtones le moyen d'améliorer leur présence sur le marché, mais en outre elles représentent une occasion de changer la façon dont le gouvernement incite les entreprises autochtones à exécuter directement des activités de renforcement des capacités et autres et des services de soutien.

Le Comité de développement du commerce autochtone international (DCAI) est composé de représentants de 29 ministères et organismes fédéraux. Le DCAI est coprésidé par le ministre des

Affaires étrangères et du Commerce international, Entreprise autochtone Canada d'Industrie Canada, et Affaires indiennes et du Nord Canada. Il a pour mandat de promouvoir le développement des exportations autochtones et l'accès des entreprises autochtones au marché mondial. L'Internet abolit les distances entre les entreprises et facilite le réseautage avec des collègues du monde entier; il rend les entreprises autochtones plus visibles et plus accessibles pour les officiers de développement national et international et pour d'éventuels acheteurs dans le monde entier.

D'autres suggestions, conseils et occasions ont été mis en lumière ces dernières années :

- Les collectivités autochtones du monde entier s'intéressent aux TIC pour accroître leurs contacts avec le reste du monde afin de bâtir des partenariats avec d'autres peuples autochtones, des États, le système international (y compris les organes financiers) et le secteur privé.
- Il faut veiller à ce que les peuples autochtones qui ont accès aux nouvelles technologies puissent partager leurs compétences dans des domaines comme la publicité et le marketing (pour le commerce des collectivités autochtones) avec ceux qui n'en ont pas.
- Il faut aider les collectivités autochtones à explorer et à développer elles-mêmes les technologies.

Il faut explorer les applications de commerce électronique qui sont très importantes pour les entreprises autochtones; il faut aider les entreprises autochtones à réaliser des analyses des besoins, à dresser des plans commerciaux ainsi qu'à construire des partenariats et à planifier le maintien de leurs projets de commerce électronique.

Questions

- Infrastructure, accès des entreprises, soutien technique de la TI, commercialisation internationale en ligne, tourisme, promotion des investissements.
- L'économie basée sur le commerce électronique croît rapidement.
- Peu d'ADE communautaires ont accès à des services en ligne.
- Il faut accroître le profil international des entreprises et des artistes autochtones.
- Il faut offrir des programmes de développement économique en ligne.
- Il faut utiliser des outils de gestion des ressources naturelles en ligne pour la promotion des investissements.

Orientation d'une cyber-stratégie en partenariat

- Il faut faire connaître l'importance du commerce électronique.
- Il faut élaborer des guides pour le commerce électronique et les distribuer dans le cadre de manifestations pertinentes.
- Il faut encourager la création de matériel didactique en ligne pour les ADE.
- Il faut élaborer et faire connaître des outils en ligne pour aider les entreprises en matière d'acquisitions, de commerce, de tourisme, etc.
- Il faut créer un réseau de soutien virtuel pour les collectivités, les entreprises et les postes à l'étranger.

Thème 3. Gouvernement(s) en direct et engagement des citoyens

Contexte

Le projet d'utiliser l'Internet pour offrir de meilleurs services aux collectivités autochtones prend de l'ampleur. Vu la diversité et le nombre croissants d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux

et autochtones qui participent activement à l'exécution de services destinés aux Autochtones, il est de plus en plus difficile de trouver des services d'information et d'accès.

Ces dernières années, le gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Gouvernement en direct, a encouragé la création de points d'accès uniques pour relier, indexer et organiser les services en ligne. Le Portail des Autochtones au Canada est l'un des principaux services de passerelle à l'intérieur du vaste site du Canada. Il doit faciliter le raccordement efficace des collectivités autochtones à l'information et aux services gouvernementaux et non gouvernementaux, aux niveaux national, régional et local. C'est aussi un partenariat et un lieu de rencontre numérique pour communiquer et trouver de l'aide.

Il y a toutefois encore des occasions à saisir et des défis à relever. Compte tenu de récents rapports concernant les formalités administratives et le manque de structure du système de rapports, il faut trouver des méthodes innovatrices d'intégrer la transmission de données et la propriété commune des données. La clé du succès pour régler nombre de ces problèmes est la mise au point d'une capacité locale dans les domaines de la gestion et de la technologie de l'information. Cet aspect ne concerne pas seulement les gouvernements, mais aussi les organismes non gouvernementaux et les collectivités.

L'ère des consultations et du scrutin en ligne s'en vient, et certaines collectivités, les gouvernement et les organisations autochtones nationales ont déjà mis sur pied des projets pilotes ou envisagent de recourir à ces nouveaux outils informatiques pour améliorer la participation des citoyens et les consultations.

Au cours des trois dernières années, nous avons découvert un certain nombre de notions et d'occasions nouvelles et stimulantes :

- Qui permettront aux gouvernements, aux organisations autochtones et aux collectivités de commencer à élaborer des outils électroniques pour faire participer les citoyens autochtones.
- Qui permettront d'élaborer des services d'exécution de programme en ligne plus efficaces, intégrés et continus.
- Qui permettront de créer des centres de programmes et de services complets, à guichet unique, virtuels, avec des services audio et vidéo de pointe, qui ressembleront de plus en plus à des centres de service concrets.

Les organisations autochtones et les collectivités doivent développer des capacités appropriées dans le domaine de la gestion de l'information, de la technologie et des télécommunications.

Questions

- Infrastructure, accès public, accès aux bureaux des bandes, soutien technique de la TI, plan de services électroniques autochtones, planification communautaire, guichet unique.
- Il y a de très nombreuses organisations d'exécution de programmes et services destinés aux Autochtones (ministères, ONG et collectivités).
- Une foule de données sont recueillies auprès de nombreuses sources, et il serait possible de mieux intégrer les services interministériels en ligne.
- Il est difficile de trouver l'information (p. ex. demandes de proposition avec échéance ferme).
- Il existe de belles possibilités d'améliorer les services de défense et de consultation en ligne offerts aux collectivités éloignées et à de vastes communautés d'intérêt.
- Il faut encourager le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires à s'engager et à conclure des partenariats.
- La distance et les coûts élevés des déplacements pour rejoindre les collectivités autochtones éloignées nuisent aux consultations sur les politiques publiques, aux scrutins et aux campagnes.
- Il faut favoriser l'engagement des citoyens des collectivités éloignées.

Orientation d'une cyber-stratégie en partenariat

- Il faut promouvoir l'importance d'un guichet autochtone unique et instaurer des partenariats connexes.
- Il faut recourir à des technologies plus conviviales et plus adaptées pour les collectivités éloignées (p. ex. vidéo/Internet), afin d'intégrer tous les modes de prestation de services en un même centre virtuel.
- Il faut créer des mécanismes pour communiquer rapidement aux collectivités les annonces relatives aux programmes.
- Il faut commencer à utiliser les nouveaux outils informatiques pour définir des approches horizontales en vue d'intégrer les services en ligne, les formulaires et les exigences en matière de rapports.
- Il faut créer des outils transparents pour faire participer les citoyens.

Thème 4. Apprentissage en ligne

Contexte

En ce qui concerne l'amélioration des perspectives de développement social des Autochtones, les participants au forum précédent ont tous fait valoir les immenses possibilités de l'apprentissage en ligne. Peut-être plus que toute autre application, l'apprentissage en ligne offre de nouvelles occasions stimulantes pour les enfants, les jeunes et une grande diversité de professionnels qui travaillent dans les collectivités éloignées.

Là où il est traditionnellement très difficile d'avoir accès à un vaste choix de matériel didactique, d'enseignants et de mentors professionnel, l'apprentissage en ligne peut faire disparaître bien des inconvénients de l'éloignement.

Parmi les autres suggestions, conseils et perspectives que divers forums nationaux et internationaux consacrés à la connectivité des Autochtones ont présentés ces dernières années, mentionnons les suivants :

- Aider les médias autochtones à transmettre de l'information par l'imprimé, l'audio et la vidéo, et ce à coût raisonnable.
- Adapter les technologies de l'information aux besoins des collectivités autochtones.
- Aider les peuples autochtones à faire connaître leurs réalités, en tenant compte du fait qu'il leur incombe de déterminer ce qui doit être publié et ce qui ne doit pas l'être.
- Élaborer et promouvoir des projets pour inciter tous les jeunes apprenants, y compris les jeunes Autochtones, à explorer d'autres cultures et à participer à la préservation de leur propre culture.
- Promouvoir l'éducation et le renforcement des capacités relatives à la technologie de l'information, pour que les peuples autochtones puissent utiliser cette technologie efficacement et de façon appropriée.
- Produire un portail de bases de données sûr en langues autochtones (écrit et oral).
- Créer des programmes éducatifs où les élèves autochtones peuvent acquérir et parfaire des compétences techniques.

Questions

Infrastructure, accès aux écoles, accès public, soutien technique de la TI, apprentissage en ligne et applications didactiques.

- Garder les jeunes à l'école.
- Garder les enseignants.
- Nécessité de développer des compétences adaptées à l'économie de la connaissance.
- Difficulté de retenir le personnel de soutien des TIC.
- Nécessité pour les écoles de se doter de matériel et de capacités de maintenance de TIC.
- Nécessité d'élaborer des programmes autochtones en ligne.

Orientation d'une cyber-stratégie en partenariat : (n'a pas été véritablement discuté)

- Nécessité de promouvoir l'importance de l'apprentissage en ligne au sein des collectivités autochtones.
- Nécessité d'élaborer des « guides » en matière d'apprentissage en ligne et de les faire connaître à l'occasion de manifestations pertinentes.
- Nécessité de mettre sur pied des projets pilotes d'apprentissage en ligne pour les Autochtones dans les secteurs prioritaires.
- Nécessité de développer les compétences informatiques des Autochtones à un tout jeune âge.
- Occasion d'élaborer un programme de jumelage en ligne pour Autochtones et non-Autochtones dans les écoles.

Thème 5. Santé en ligne

Contexte

Il est possible d'exploiter de façon optimale les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour raccorder les fournisseurs, les clients et les gouvernements; pour éduquer et informer les fournisseurs de soins de santé, les gestionnaires et les clients; pour stimuler l'innovation dans les domaines des soins de santé et de la gestion des systèmes de santé; pour améliorer notre système de soins de santé. Les éléments clés sont les suivants :

- Connectivité
- Information sur la santé à l'intention du public
- Information pour les fournisseurs de soins de santé
- Soutien des décisions cliniques
- Gestion de l'information sur la santé, surveillance et recherche
- Soutien d'information sur les médicaments
- Dossier de santé électronique
- Télésoins
- Télésanté
- Protection des renseignements personnels
- Normes

Parmi les suggestions, conseils et perspectives présentés par les participants à d'autres forums nationaux et internationaux consacrés à la connectivité des Autochtones au cours des dernières années, mentionnons les suivants :

- Travailler en étroite collaboration avec des organisations intervenant à l'échelon national dans le domaine de la santé des Autochtones, en vue d'élaborer des applications de santé en ligne conçues et contrôlées par les Autochtones.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de santé propres aux Autochtones, aux niveaux communautaire, régional, national et international.
- Veiller à ce que les soins de santé de haute technologie améliorent et prolongent les méthodes de guérison traditionnelles.
- Permettre aux peuples autochtones, dans le cadre de leurs processus d'évolution, de trouver leurs propres applications de technologies modernes, grâce au renforcement des capacités et à la découverte de leur potentiel.
- Travailler avec les collectivités autochtones pour les aider à définir les améliorations nécessaires dans le domaine des soins de santé, avant qu'ils ne puissent définir comment la technologie les aidera dans d'autres domaines.
- Veiller à ce que (compte tenu du manque de ressources allouées à la santé des Autochtones dans de nombreux pays) les fonds économisés grâce à l'exécution de services de santé de haute technologie soient réaffectés à d'autres secteurs de la santé des Autochtones.

Questions

- Infrastructure, accès, formation, soutien technique de la TI, partenariats intercompétences sur la protection des renseignements personnels, mise en commun des données.
- Données sur la santé (protection/questions connexes).
- Lier les bases de données sur la santé et les réseaux de télésanté à l'échelle nationale.
- Formation communautaire et renforcement des capacités des professionnels de la santé.
- Structures et remboursements d'honoraires.
- Gestion du changement appliquée aux nouveaux outils et processus.

Orientation d'une cyber-stratégie en partenariat

- Nécessité de promouvoir l'importance de la santé en ligne au sein des collectivités autochtones.
- Nécessité de mettre au point des « guides » de télésanté et de les faire connaître lors de diverses manifestations pertinentes.
- Nécessité d'élaborer des protocoles de partenariat (données, interopérabilité, sécurité) entre les intervenants du fédéral, des provinces et territoires et des collectivités autochtones.
- Financement et viabilité.

Thème 6. Connectivité des Autochtones vivant en milieu urbain

Contexte

La connectivité et l'accès à l'Internet deviennent la norme pour l'exécution de programmes et services tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La connectivité fournit l'occasion aux peuples autochtones de mieux communiquer avec les administrations publiques, de participer aux programmes et aux processus démocratiques, d'améliorer l'efficacité et de renforcer les liens entre citoyens.

L'accès public à la connectivité permet entre autre aux Autochtones vivant en milieu urbain de repérer plus rapidement et plus efficacement l'information intercompétences pertinente et les services qui leurs

sont offerts. Même si l'infrastructure de large bande est bien développée dans les zones urbaines, on s'inquiète de la disponibilité de points d'accès et des occasions de formation et de mentorat aux compétences connexes pour les Autochtones vivant en milieu urbain, dans des contextes confortables.

Parmi les suggestions, conseils et perspectives présentés par les participants à des forums consacrés à la connectivité des Autochtones ces dernières années, il faut mentionner les suivants :

- Les possibilités considérables et la grande valeur que présente la formation des jeunes Autochtones aux applications de pointe des TIC en milieu urbain.
- L'importance de disposer de points d'accès publics en milieu urbain pour rester en contact avec les familles et les amis dans les collectivités d'origine.

Questions

- Défense des dossiers internationaux, partenariats, échanges pour le développement communautaire en ligne.
- Accès convivial à l'Internet pour les Autochtones.
- Accès plus facile à l'information sur les programmes et services s'adressant aux Autochtones vivant en milieu urbain.
- Maintien des liens avec la collectivité.
- Développement des compétences informatiques nécessaires pour utiliser l'Internet et des compétences de TIC.

Orientation d'une cyber-stratégie en partenariat

- Veiller à ce que les Autochtones aient à leur disposition des points d'accès publics à l'Internet.
- Élaborer des programmes, des services et des contacts plus faciles d'accès pour les Autochtones vivant en milieu urbain.
- Accroître les possibilités de formation aux compétences informatiques.

Thème 7. Secteur privé

(pas de contexte)

Questions

Contributions : Initiatives, réussites et expériences dans les collectivités autochtones.

Suggestions : Contributions et priorités des gouvernements, des OAN, des dirigeants communautaires et du secteur privé.

Manque de capacités communautaires en GI-TI.

Manque de sensibilisation des dirigeants communautaires à l'importance socio-économique de ce secteur.

Nécessité d'un guichet unique pour l'information sur les programmes en matière de connectivité des Autochtones.

Les ministères agissent indépendamment.

Thème 8. Coopération internationale

Contexte

Faire connaître les réseaux et la connectivité des Autochtones dans le monde et promouvoir les groupes et les collectivités autochtones canadiens.

Ces dernières années, à l'occasion de forums nationaux et internationaux dans ce domaine, on a fait valoir l'importance de la connectivité entre peuples autochtones dans le monde. Nous devons nous pencher sur les liens entre communication et développement des peuples autochtones. Il devrait y avoir un point central (p. ex. une seule page Web) pour tenir les populations au courant des questions de connectivité des Autochtones, un lieu unique pour rapprocher les gens et les faire communiquer sans qu'il soit nécessaire d'effectuer de longs trajets. Il faudra relever de nombreux défis pour combler le fossé numérique, y compris l'étendue des capacités. Il est important de reconnaître tous les problèmes et de se pencher sur chacun. La question linguistique soulève un problème qu'il faudra régler avec des mécanismes de rapprochement. Il faut accélérer la circulation de l'information entre les peuples autochtones pour renforcer leur identité.

Questions

Promotion de la connectivité internationale entre Autochtones et possibilités de réseautage

- Promouvoir la connectivité des Autochtones comme élément essentiel au développement des collectivités autochtones (progrès culturel, développement social et économique, affirmation des droits).
- Il faut encourager les réseaux communautaires et les partenariats autochtones.
- Il faut tenir compte des questions et des priorités autochtones dans le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde.
- Il faut faire connaître le savoir-faire et les capacités de développement des milieux autochtones canadiens.

Appendice D. Participants inscrits

Collectivité			
1.	Davis	Joseph	Première nation de Black River
2.	Deiter	Connie	Représentante de la Saskatchewan Aboriginal Women Council Corporation
3.	Fox-Radulovich	Steven	CH'Net - UCCM
4.	Glustein	Hyman	RTS Canada
5.	Lance	Joe	Gouvernement régional de Kativik
6.	Lanouette	Jerry	Aboriginal Canada Network (double inscription)
7.	Maher	Sean	Northwest Manitoba Community Futures Development Corporation
8.	Manuel	M. Joyce	BC Native Women's Society
9.	Norton	Joseph Tokwiro	Conseil des Mohawks de Kahnawake
10.	Pashe	Desmond	Rescol des Premières nations du Manitoba
11.	Seymour	Ann	Conseil des Mohawks d'Akwesasne
12.	Watt	Larry	Gouvernement régional de Kativik
13.	Williams	Donna	Télésanté Keewaytinook Okimakanak
Gouvernement			
14.	Angeconeb	Chris	Ressources naturelles Canada
15.	Anjos	Alexandre	UFMT – Université du Matto Grosso – Brésil
16.	Anttila	Eric	Bureau du Vérificateur général
17.	Atkinson	Joan	Affaires indiennes et du Nord Canada
18.	Beaudoin	Lillian	Rescol des Premières nations
19.	Bird	Kathy	Affaires indiennes et du Nord Canada
20.	Brennan	Patrick	Affaires étrangères et Commerce international Canada
21.	Bujold	Guy	Infrastructure Canada
22.	Canihuante	Pedro	Commission nationale pour le développement autochtone (CONADI) (Chili)
23.	Carvalho	Karla	Fondation indigène nationale (FUNAI) (Brésil)
24.	Chéné	Charles	Conseil en éducation des Premières nations
25.	Conn	Keith	Santé Canada
26.	Dal Grande	Ernie	Santé Canada
27.	Dean	Don	Sénateur Wilfred Moore
28.	Delaney	Anne	Ambassade du Canada/Canadian Embassy
29.	Donoso	Nelson	Ministère de la Planification (Chili)
30.	Dubitsky	Will	Industrie Canada
31.	Dumais	Guy-Marc	Patrimoine canadien
32.	Durrell	Don	Affaires indiennes et du Nord Canada
33.	Fabien	John	Gouvernement
34.	Fernet	Greg	Ressources naturelles Canada

35.	Fournier	Kathryn	Affaires indiennes et du Nord Canada
36.	Freeman	Cecil	Entreprise Nouveau-Brunswick
37.	Freiheit	Kevin	Industrie Canada
38.	Gendron	Pierre	Rescol - Industrie Canada
39.	Ghantous	Gilbert	Affaires indiennes et du Nord Canada
40.	Gibbons	Annette	Patrimoine canadien
41.	Gillis	Debra	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
42.	Guertin	André	Bureau du Conseil privé
43.	Guzmán	Víctor	Bureau du Vérificateur général
44.	Habel	Noel	Affaires indiennes et du Nord Canada
45.	Kushnir Pekrul	Lynda	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
46.	Ladouceur	Valerie	Rescol des Premières nations
47.	Llamas	Francisco	Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI) (Mexique)
48.	Logue	Elizabeth	Secrétariat des affaires autochtones
49.	Loon	Alfred	Autorité régionale crie
50.	Marder	Jeff	MAECI
51.	Millner	Anne-Marie	Patrimoine canadien
52.	Mohrbacker	Gayle	Consulat général du Canada
53.	Muttitt	Sarah	MB Telehealth
54.	Niedermayer	Rosi	Affaires étrangères et Commerce international Canada
55.	Pham	Quân	Culture canadienne en ligne
56.	Phillips	Brian	Agence canadienne de développement international
57.	Randall	Alex	Ressources naturelles Canada
58.	Reyes-Borda	Santiago	Direction des applications de l'inforoute
59.	Schwartz	Marvin	Vérificateur général of Canada
60.	Smith	Brian	FirstNet – Nouvelle-Écosse
61.	Sorenson	Sarah	Patrimoine canadien
62.	Spasov	Jonathan	Justice en ligne
63.	Trudeau	Marc	Développement des ressources humaines Canada
64.	von Hahn	Julia	Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts)
65.	Webb	John	Province de la Colombie-Britannique
66.	Wiley	David	Bureau du Vérificateur général du Canada
67.	Wisniowski	Maria	Bureau du Vérificateur général
68.	Zamora	Norberto	Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI) (Mexique)

**Organisations
non
gouvernementales**

69.	Belcourt	Tony	Ralliement national des Métis/nation métisse de l'Ontario
-----	----------	------	---

70.	Chartier	Clément	Ralliement national des Métis
71.	Clark	Craig	Inuit Tapiriit Kanatami
72.	Dagenais	Mario	Assemblée des Premières Nations
73.	Docken	Lorna	Nation métisse - Saskatchewan
74.	Ducharme	Ed	Ralliement national des Métis
75.	Frazer	Barb	Federation of Saskatchewan Indian Nations
76.	Geddes	Carol	Conseil Teslin Tlingit
77.	Gideon	Valerie	Centre des Premières nations
78.	Hendrie	Stephen	Inuit Tapiriit Kanatami
79.	Horn	Margaret	Tourisme autochtone Canada
80.	Kudluk	Henry	Pauktuutit Inuit Women's Association
81.	Lanouette	Jerry	Odawa Native Friendship Centre
82.	Large	Donita	Réseau Jeunesse autochtone
83.	Lewis	Sherry	Association des femmes autochtones du Canada
84.	Mandamin	Regina	Association des femmes autochtones du Canada
85.	Mayer	Ross	CAADA
86.	Morrisseau	Miles	Ralliement national des Métis
87.	Partridge	Taqralik	Institut Avataq
88.	Peltier	Katelin	Ralliement national des Métis
89.	Pfeifer	Pitseolak	Congrès des peuples autochtones
90.	Quock	Celina	Association des femmes autochtones du Canada (double inscription)
91.	Roberts	Jay	Congrès des peuples autochtones
92.	Ross	Don	Kootenay Aboriginal Business Advocates Society
93.	Samms	Erica	Association des femmes autochtones du Canada
94.	Sioui	Sylvie	Conseil en éducation des Premières nations
95.	Stapleton	Mary	Arctic Circumpolar Route
96.	Thompson	Jody	Congrès des peuples autochtones
97.	Tokunaga	Mike	Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones
98.	Vinge	Veronica	Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones
99.	Whiteduck	Judy	Assemblée des Premières Nations
Autres			
100.	Andersen	Frank	Labrador Inuit Association
101.	Aristocrat	Rima	TeKnoWave Inc.
102.	Augustine	Adam	Atlantic Policy Congress of First Nation Chiefs Secretariat
103.	Bartibogue	Barbara	New Brunswick Aboriginal Women's Council Inc.
104.	Brown	Ed	Réseau NORTH
105.	Bruyere	Samuel	Rescol des Premières nations du Manitoba
106.	dos Anjos	Alexandre	Université fédérale du Matto Grosso

107.	Dunn	Martin F.	Congrès des peuples autochtones
108.	Fleet	George	Conseil tribal des nations visées par le Traité n° 7
109.	Gazayou	Darlene	École commémorative Petit Casimir
110.	Grant	Joselyn	Odawa Native Friendship Centre
111.	Hanley	Sue	First Nations Technology Council
112.	Luby	Allan	Tourisme autochtone Canada
113.	Préfontaine	Darren	Gabriel Dumont Institute of Native Studies et Applied Research
114.	Printup	Rebecca	Kitigan Zibi Anishinabeg
115.	Robb	Ryan	Conseil tribal des nations visées par le Traité n° 7
116.	Scott	Richard	Programme global de recherche et de formation en cybersanté
117.	Scott	Tracy	Anishnaabe Mino-Ayaawin
118.	Tagoona	Patrick	Nunavut Broadband Development Corporation
119.	Whiteduck	Gilbert	Kitigan Zibi, conseil d'éducation
120.	Whiteduck	Tim	Conseil en éducation des Premières Nations
121.	Winters	Marlene	Labrador Inuit Association

Secteur privé

122.	Bahlis	J. (Jay)	BNH Expert Software Inc.
123.	Bernard	John	Donna Cona Inc.
124.	Chorney	Tim	Media Q
125.	Clark	Wayne	Unlimited Digital Communications, Inc.
126.	Constantineau	Mihai	Intellectum Plus Inc.
127.	Curri	Michael	Strategic Networks Group
128.	Dion	Murray	Sixdion Inc.
129.	Janssen	Hubert	TéléSAT Canada
130.	Kelly Oaks	Meredith	SkillCore
131.	MacVay	Troy	MacVay
132.	Maracle	Thomas R.	Xerox Canada Ltd.
133.	McCue	Harvey	Harvey McCue Consulting
134.	Nason	Roger	APC Environmental Ltd.
135.	Nickerson	Marcia	KTA Centre for Collaborative Government
136.	Presant	Don	Learning Agents
137.	Simpson	John	Genesis Group Ltd.
138.	Thomas	Grant	Thomas International Inc./TeKnoWave Inc.
139.	Trif	Ioan	Intellectum Plus Inc.
140.	Vigneault	Robert	SIS Business Alliance

*** Autres**

141.	Day	Leighton	APTN
142.	Maskegon-Iskwew	Ahasiw	

Appendice E. Membres du PAC

Le groupe de travail du PAC comprend des représentants des organisations et ministères suivants.

Organisations autochtones nationales

Assemblée des Premières Nations (APN)

Congrès des peuples autochtones (CPA)

Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)

Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)

Ralliement national des Métis (RNM)

Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)

Ministères fédéraux

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Affaires étrangères et Commerce international (MAECI)

Santé Canada (SC)

Développement des ressources humaines du Canada (DRHC)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

Industrie Canada (IC)

Ressources naturelles Canada (NRC).

Patrimoine canadien (PCH)

Bureau du Conseil privé (BCP)

Appendice F. Acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
ADE	Agent de développement économique
AFAC	Association des femmes autochtones du Canada
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
APN	Assemblée des Premières Nations
BAC	Branchons les Autochtones du Canada
BCP	Bureau du Conseil privé
BR	Bureau régional
CAADA	Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones
CDRHAC	Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada
CEPN - FPTA	
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CPA	Congrès des peuples autochtones
CRDI/ICA	Centre de recherches pour le développement international/Institut pour la connectivité dans les Amériques
CT/GED	Conseil du Trésor/Gouvernement en direct
DCAI	Développement du commerce autochtone international
DES	Dossier électronique de santé
DGAAI	Direction générale des applications de l'autoroute de l'information
DRHC	Développement des ressources humaines Canada
EDRHA	Entente sur le développement des ressources humaines autochtones
ERA	Évaluation et reconnaissance des acquis
FCAV	Foire commerciale autochtone virtuelle
FedNor	Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
GDI	Gabriel Dumont Institute
GED	Gouvernement en direct
GI	Gestion de l'information
GTPAC	Groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada
IC	Industrie Canada
ICA	Institut pour la connectivité dans les Amériques
IPNUQA	Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones
ISCI	<i>Inforoute</i> Santé du Canada Inc
ITK	Inuit Tapiriit Kanatami
KTA	Kaufman Thomas & Associates (Centre pour la collaboration gouvernementale)
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
OEA	Organisation des États américains
PAC	Portail des Autochtones au Canada
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
PdP	Point de présence
PPSE	Politiques et programmes socio-économiques
RCI	Rendement du capital investi
RNCan	Ressources naturelles Canada
RNM	Ralliement national des Métis
SC	Santé Canada
SCT	Société canadienne de télésanté
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SPAN-BC	Réseau de données et de voix partagé du gouvernement provincial
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UCCM	United Chiefs and Council of Manitoulin

VG

Vérificateur général